

**FÊTE NATIONALE DU CHILI**

**Le Président Bouteflika félicite le Président Sébastien Pinera Echenique**

P. 24

**ALGÉRIE-ALLEMAGNE**

**M.Ouyahia : «L'Algérie tient à évacuer le plus tôt possible le dossier des Algériens en situation irrégulière en Allemagne»**

P. 6

**ALGÉRIE-EAU**

**M.Messahel : «La 14<sup>e</sup> session de la Commission mixte a donné un nouveau souffle à la coopération bilatérale»**

P. 7

## ALGÉRIE-OIAC

# L'Algérie, pays de «paix et de stabilité» dans la région

Le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, a relevé hier à Alger le rôle de l'Algérie dans la promotion de la «paix et la stabilité» dans la région et l'exemple qu'il donne dans le monde. «Je suis venu en Algérie pour reconnaître la valeur de la diplomatie algérienne, le rôle de stabilité que ce pays a dans toute la zone Nord-Afrique et l'exemple qu'il donne au reste du monde. Je la vois aussi dans les organisations internationales comme pays de paix, de stabilité avec une sagesse pour résoudre les problèmes», a indiqué M. Arias à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères.

P. 3



**PARTIS**

**Le FLN et l'UGTA réaffirment leur adhésion à la construction d'un Front populaire solide**



P. 3

**Gaïd Salah en visite de travail aujourd'hui au siège du commandement des forces aériennes**



P. 24

**SANTÉ**

### MIGRAINE

**Trop d'antalgiques peut aggraver les maux de tête**

Pp 12-13

## F ⚽ FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (1/4 DE FINALE) :

**Al Masry SC en Algérie avec 18 joueurs pour affronter l'USMA**

L'entraîneur de la formation égyptienne d'Al Masry SC Hossam Hassen a retenu 18 joueurs pour le déplacement en Algérie prévu aujourd'hui en prévision du quart de finale retour de la Coupe de la CAF contre l'USMA, dimanche à 20h00 au stade 8-Mai 45 de Sétif, a indiqué le club hier sur sa page officielle facebook.

P. 21

**INCIDENT DU VOL AH4006 RELIANT ALGER À DUBAÏ :**

**Aucune explosion n'a été enregistrée (Air Algérie)**

P. 3

**MDN**

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

**Destruction de 6 casemates et 2 bombes artisanales à Bouira, Skikda et Oum El-Bouaghi**

P. 24

**SOLIDARITÉ NATIONALE**  
**M<sup>me</sup> Ghania Eddalia**  
**au 2<sup>e</sup> Forum eurasienn**  
**des femmes (Russie)**

La Ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Madame Ghania Eddalia, participe à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 21 septembre, aux travaux du 2<sup>e</sup> Forum Eurasien des femmes, qui se tiendra à Saint-Petersbourg/Fédération de Russie.



**Horaire des prières**

Mercredi 9 Moharam 1440

Fajr	05:00
Dohr	12:42
Asr	16:11
Maghreb	18:54
Isha	20:14

**CE MATIN AU CNERMNR 54**  
**Conférence sur la**  
**fondation du GPRA...**



Le ministère des Moudjahidine, organise ce matin à partir de 9h, au Centre national des études et recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 (CNERMNR 54), une conférence sur la création du gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA).

**...Et à 14h, conférence**  
**au siège du FFS**

Dans le cadre des activités de l'école de formation politique «Ali Mecili», le Front des forces socialistes, organise cet après-midi à partir de 14h au siège national, une conférence-débat à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA), animée par Amar Mohand Amer, Chercheur au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, CRASC, Oran.

**MOUDJAHIDINE**  
**Zitouni les 22**  
**et 23 septembre**  
**à Constantine**



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera les 22 et 23 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire de la mort au combat du chef de la Wilaya II historique, Zighoud Youcef.

**JEUNESSE ET SPORTS**  
**Hattab à Tikjda**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Hattab, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira. Au cours de cette visite, le ministre inspectera le Le Centre national de sports et des loisirs de Tikjda.



**RESSOURCES EN EAU**  
**Necib le 22 septembre**  
**à Alger**



Dans le cadre du suivi des projets de son secteur, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi 22 septembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger. Le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

**LE 22 SEPTEMBRE**  
**À ORAN**  
**Conférence**  
**régionale des cadres**  
**de l'Ouest de l'ANR**

Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), présidera samedi 22 septembre à partir de 9h30 à l'hôtel Les Ambassadeurs d'Oran, une conférence régionale des cadres de l'Ouest.



**Météo**

	Max	Min
Alger	28°	19°
Oran	28°	20°
Annaba	28°	21°
Béjaïa	29°	21°
Tamanrasset	33°	22°

**DGSN**  
**Compagne sur les**  
**dangers de l'utilisation**  
**des nouvelles**  
**technologies**  
**pendant la conduite**

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise aujourd'hui, une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des nouvelles technologies (les Smartphones et tablettes..) pendant la conduite.

**FÊTE DE ACHOURA**  
**La journée du jeudi 20**  
**septembre chômée**  
**et payée**



La journée du jeudi 10 Moharam 1440 de l'Hégire correspondant au 20 septembre 2018, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué. "A l'occasion de la Journée d'Achoura et conformément à la loi n 63-278 du 26 juillet 1963 et modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la Journée du jeudi 10 Mouharam 1440 de l'Hégire, correspondant au 20 septembre 2018, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure où la journée", précise la Direction générale de la Fonction publique. Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, précise-t-on de même source.

**DU 5 AU 7 OCTOBRE**  
**À EL-OUED**  
**4<sup>e</sup> Université**  
**du FCE**

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise du 5 au 7 octobre à l'hôtel la Gazelle d'Or d'El Oued, la quatrième édition de son université sous le thème : «Une entreprise intelligente pour une économie nouvelle». Cette thématique s'est imposée d'elle-même, eu égard aux enjeux liés à la transformation de l'économie nationale. Dans ce contexte particulier, l'entreprise algérienne est en train d'émerger en tant que force motrice dans le développement économique et social du pays. Sa contribution à l'effort de création de richesse et d'emploi s'affirme de plus en plus dans la sphère hors hydrocarbures. Cependant, la bataille de la compétitivité demeure son plus grand défi dans l'environnement mondial actuel où la survie d'une entreprise dépend de ses capacités d'innovation. Cet événement phare regroupera des membres du FCE, des décideurs économiques, des représentants de la société civile ainsi que des experts pour échanger et débattre sur ce thème crucial.



**«QUIZ OOREDOO»**  
**Ooredoo remet aux**  
**gagnants des voitures**  
**et des Smartphones**  
**Samsung Galaxy J7**

Ooredoo a organisé, cette semaine au niveau de son siège à Ouled Fayet à Alger, la deuxième cérémonie de remise des prix aux gagnants de son jeu «Quiz Ooredoo», lancé durant l'été et qui a permis à ses clients de remporter de superbes cadeaux à savoir des voitures et des smartphones. En présence des cadres dirigeants de Ooredoo, quatre (04) clients ont reçu, lors de cette cérémonie, les clés de leur voiture KIA Picanto. Pour rappel, le «Quiz Ooredoo», est un service accessible par SMS. L'inscription se fait en envoyant le mot «Quiz» au numéro 5005, et répondre ensuite à des questions de culture générale afin de gagner l'un des cadeaux quotidiens ou hebdomadaires. Les participants ayant cumulé le plus grand nombre de points au jeu «Quiz Ooredoo» remportent de superbes cadeaux à savoir des voitures et des Smartphones de dernière génération. Le jeu «Quiz Ooredoo», qui suscite un intérêt grandissant auprès des clients, a été lancé par Ooredoo en partenariat avec la société Numbase et permet de gagner une voiture KIA Picanto chaque semaine et un Samsung Galaxy J7 chaque jour. Cette initiative confirme une fois de plus, la volonté de Ooredoo d'enrichir le quotidien de ses clients en leur offrant des moments de divertissement instructifs, ludiques et innovants.

## PARTIS

## Le FLN et l'UGTA réaffirment leur adhésion à la construction d'un Front populaire solide

Le parti du Front de libération nationale (FLN) et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont réaffirmé, hier à Alger, leur adhésion à l'appel du président de la République Abdelaziz Bouteflika à la construction d'un Front populaire solide».

Dans un communiqué sanctionnant une rencontre entre les SG du FLN, Djamel Ould Abbas et de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, les deux parties ont réitéré «leur adhésion à l'appel du président de la République, le moudjahid Abdelaziz Bouteflika et leur engagement à sa concrétisation sur le terrain en œuvrant à la réunion de toutes les conditions à même de garantir la construction du Front populaire solide et l'association de toutes les forces populaires (...), afin de resserrer les rangs pour lutter contre toutes formes de corruption et contre la drogue (...)».

Ils ont affirmé leur détermination à «se dresser face à toutes les manœuvres, provocations et tentatives d'atteinte à l'unité des rangs, à travers des interprétations fallacieuses, voire contraires aux préceptes de notre religion et aux valeurs et constantes nationales».

«Valorisant les réalisations accomplies par l'Algérie sous la direction éclairée du président de la République, le FLN et l'UGTA lui ont réaffirmé leur appui absolu et leur soutien incondicional afin qu'il continue son œuvre de développement et de réformes et poursuive, pour l'étape à venir, sa conduite du pays avec sa clairvoyance coutumière».

Ils ont, à ce propos, salué les réalisations du président de la République dans divers domaines économique, social et culturel, «qui ont englobé l'ensemble du territoire national et profité à tout le peuple algérien, en premier lieu les travailleurs et les retraités».

Dans une allocution à l'occasion, M. Sidi Saïd a valorisé l'appel du Président de la République à construire ce Front solide en vue de «relever tous les défis et poursuivre



la dynamique que connaissent toutes les régions du pays, affirmant que «la foi du président Bouteflika en la construction de ce front est partagée par tous les travailleurs et syndicalistes».

L'UGTA est mobilisée pour concrétiser cet appel sur le terrain, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que l'UGTA et le FLN étaient «liés par une complémentarité et une conviction commune», ce qui permettra, a-t-il dit, de «venir à bout de toutes les difficultés sociales, économiques et politiques». Le soutien de l'UGTA au président de la République est basé sur «des réalités et des convictions avérées», à travers «l'établissement de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui ont contribué au recouvrement de la paix et de la stabilité et à la réalisation d'une relance économique tous azimuts», a-t-il ajouté. Soulignant que la réconciliation initiée par le Président Bouteflika est aujourd'hui «une expérience pionnière», au niveau internationale, il a rappelé, en outre, le paiement de la dette extérieure de l'Algérie, l'offi-

cialisation de la langue amazigh et l'institution de la journée du 12 janvier fête nationale, qualifiant toutes ces décisions de «rempart préservant l'immunité de l'Algérie face à toutes les tentatives de déstabilisation».

De son côté M. Ould Abbas a mis en avant «l'importance cruciale» de l'appel à la construction d'un Front populaire solide, dont le principal objectif, a-t-il précisé, est de «sauvegarder des acquis et de l'unité, relever les défis dans tous les domaines et préserver l'avenir des générations de l'indépendance».

A cette occasion, M. Ould Abbas a salué le rôle que joue l'Armée nationale populaire (ANP) dans la protection des frontières nationales et l'empêchement de l'entrée des armes au pays, rendant hommage au Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, pour son «rôle important».

Par ailleurs, le SG du FLN a exprimé «le soutien» de son parti à l'UGTA et à son secrétaire générale, Abdelmadjid Sidi Saïd.

## PERSONNALITÉ

## La cérémonie de remise du Prix Emir Abdelkader fixée désormais au 16 mai

La cérémonie de remise du Prix Emir Abdelkader sera fixée dorénavant au 16 mai de chaque année, a annoncé hier la fondation méditerranéenne du développement durable «Djanatu-al-Arif», un des partenaires du prix.

«Le Bureau exécutif du Prix Emir Abdelkader réuni, sous la présidence du Cheikh Khaled Bentounes, président du Prix, a décidé de fixer dorénavant la date de la cérémonie de ce prix au 16 mai de chaque année», a indiqué la fondation dans un communiqué. La décision prise par le bureau exécutif du prix est motivée par son souhait de «participer aux programmes de la célébration de la journée internationale du vivre ensemble en paix» adoptée, à l'unanimité, par l'Assemblée générale des Nations unies, le 8 décembre 2017, dans sa résolution 72/130 sur proposition de l'Algérie.

Selon cette fondation, la figure «rayonnante» de l'Emir Abdelkader «incarne des valeurs d'humanisme, de tolérance et de solidarité que tous les pays ont souhaitées affirmer avec force» dans l'article 4 de la résolution onusienne instaurant la journée internationale du vivre ensemble en paix.

Cet article invite «tous les Etats membres à continuer d'agir en faveur de la réconciliation afin de contribuer à la paix et au développement durable, notamment en collaborant avec les communautés, les chefs religieux et d'autres parties prenantes, en prenant des mesures de réconciliation et de solidarité et en incitant les êtres humains au pardon et à la compassion».

Pour la fondation «Djanatu-al-Arif», la réunion de la célébration de ces deux événements, la journée internationale du vivre ensemble en paix et la cérémonie de remise du prix Emir Abdelkader «apparaît amplement justifiée et même souhaitable» pour tous les représentants des partenaires, MED 21, Djanatu-al-Arif et AISA-ONG Internationale, membres du bureau exécutif du Prix.

## INCIDENT DU VOL AH4006 RELIANT ALGER À DUBAÏ: Air Algérie: aucune explosion n'a été enregistrée

Le vol AH4006 d'Air Algérie, devant relier dimanche dernier Alger à Dubaï, a été interrompu suite à «l'ingestion d'oiseaux par un des réacteurs» durant le décollage et n'a enregistré «aucune explosion», a appris hier l'APS auprès d'un responsable de la compagnie nationale de transport aérien.



«Contrairement aux informations relayées par certains médias, relatives à un incident survenu au décollage de l'aéroport d'Alger Houari-Boumediène, faisant état de l'explosion d'un réacteur, suivi d'un mouvement de panique à bord d'un avion d'Air Algérie, la compagnie tient à démentir formellement ces informations et à apporter des clarifications», a-t-il expliqué. Selon lui, le commandant de bord du vol AH4006 a «effectivement interrompu son décollage en raison de l'ingestion d'oiseaux par un des réacteurs durant le décollage, précisant qu'«aucune explosion de quelque nature qu'elle soit n'a été enregistrée». «Seul le panneau acoustique du réacteur en question a été endommagé durant l'incident», a fait savoir le même responsable.

«L'opération s'est déroulée avec le plus grand professionnalisme de l'équipe, tant technique que commercial et sans aucun mouvement de panique, tel que rapporté», a-t-il dit. Ce responsable a tenu, cependant, à souligner que «dorénavant, toute information tendancieuse touchant à la réputation d'Air Algérie en matière de sécurité des vols ne sera plus tolérée», affirmant au nom de la compagnie que «des mesures seront prises à cet effet».

## ALGÉRIE - OIAC

## L'Algérie, pays de «paix et de stabilité» dans la région

Le directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), Fernando Arias, a relevé hier à Alger le rôle de l'Algérie dans la promotion de la «paix et la stabilité» dans la région et l'exemple qu'il donne dans le monde. «Je suis venu en Algérie pour reconnaître la valeur de la diplomatie algérienne, le rôle de stabilité que ce pays a dans toute la zone Nord-Afrique et l'exemple qu'il donne au reste du monde.

Je la vois aussi dans les organisations internationales comme pays de paix, de stabilité avec une sagesse pour résoudre les problèmes», a indiqué M. Arias à la presse à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

M. Arias, élu en juillet dernier à la tête de l'OIAC

et qui a choisi l'Algérie pour sa première sortie, a relevé que son organisation «a réussi à détruire presque 97% des armes chimiques déclarées dans le monde et qui a maintenant le grand défi de garantir la non réémergence des armes chimiques et le contrôle de la fabrication de produits chimiques dans le monde pour garantir qu'ils soient utilisés à des fins de paix et pour qu'ils ne tombent pas entre les mains de groupes terroristes».

«Nous sommes entourés de produits chimiques dans notre vie quotidienne et l'autre but de l'OIAC est de garantir que ces produits soient utilisés au bénéfice de la société et que les effets collatéraux comme les fertilisants, insecticides et produits de nettoyage n'aient pas d'effets néga-

tifs pour la santé et l'environnement», a-t-il ajouté.

De son côté, M. Messahel a indiqué avoir rassuré M. Arias de la coopération «pleine et entière» de l'Algérie avec l'OIAC. «J'ai rassuré M. Arias de la coopération pleine et entière de l'Algérie avec cette organisation que nous connaissons très bien, puisque l'Algérie a largement contribué à la naissance de cette organisation», a-t-il dit.

Il a indiqué que M. Arias a eu l'occasion, durant son séjour, «de visiter certaines installations algériennes qui s'occupent des questions liées à l'interdiction de l'usage des armes chimiques».

Le ministre a indiqué avoir rappelé à M. Arias que le peuple algérien avait connu les effets des armes chimiques au

19ème siècle lors de la colonisation française notamment l'utilisation du Napalm et d'autres produits chimiques durant la guerre de libération nationale (1954-1962).

L'OIAC, basée à La Haye et son laboratoire à Rijswijk aux Pays-Bas, est une institution internationale qui veille à l'application de la Convention internationale sur les armes chimiques adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, à Genève, le 3 septembre 1992.

L'Organisation a été créée le 29 avril 1997 avec pour but d'arriver à éliminer toute arme chimique du monde pour «contribuer à la sécurité et à la stabilité internationales, au désarmement général et complet et au développement économique mondial».

## FORMATION PROFESSIONNELLE : L'Algérie et la Chambre de commerce germano-arabe conviennent de multiplier leurs échanges

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Mohammed Mebarki et le secrétaire général de la Chambre de commerce germano-arabe, Abdulaziz Al-Mikhalfi, ont convenu hier à Alger de multiplier les échanges entre les deux parties «pour favoriser la formation et le perfectionnement des formateurs en Algérie», indique un communiqué du ministère.

Lors d'une audience tenue au siège du ministère, les deux responsables se sont également dit en faveur d'une «participation active» des entreprises industrielles allemandes dans l'effort de formations pratiques et par apprentissage.

Lors de cette rencontre, et après avoir rappelé les actions de coopération antérieures, en matière de formation professionnelle, le ministre a présenté les grands volets du programme de modernisation et de réforme du service public de la formation et de l'enseignement professionnels, et la stratégie de son département ministériel, en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins du développement économique et de la compétitivité des entreprises.

Il a notamment mis en évidence les nouvelles orientations des pouvoirs publics pour la formation et la valorisation de la ressource humaine, «qui visent à privilégier les modes d'apprentissage aux métiers, faisant intervenir des firmes industrielles, nationales et étrangères, dans l'acte pédagogique, et ce pour favoriser l'employabilité des apprenants».

M. Mebarki a, en outre, fait part à son hôte des mesures prises dans ce sens, par son département ministériel, pour la mise en place de filières d'excellence liées à la mécanique automobile, à l'automatisme au bâtiment et à l'agro-alimentaire, dans le cadre de partenariats avec les entreprises économiques.

De son côté, M. Al-Mikhalfi a souligné «l'importance» du développement de la formation technique et professionnelle, «pour accompagner les programmes d'investissement et de relance économique, en mettant en évidence le rôle que peut jouer la Chambre, pour accompagner la modernisation de filières industrielles par des partenariats d'affaires avec des entreprises locales, ce qui permettra, par un transfert de savoir-faire, l'implémentation du système de formation duale, en Algérie».

Il a également souligné que plusieurs filières industrielles intéressent les firmes allemandes dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l'énergie renouvelable et l'industrie agroalimentaire.

Des filières qui demandent un renforcement de leur capital humain d'où la nécessité de mettre en place des appuis en matière de formation professionnelle», souligne le communiqué. Le secrétaire général de cette Chambre conduit une mission d'affaires en Algérie du 16 au 19 septembre courant.

APS

## POMME DE TERRE DE CONSOMMATION: Le dispositif de régulation réalisé à 100%

Le dispositif de régulation de la pomme de terre de consommation, lancé pour prévenir les risques de perturbation de l'approvisionnement durant la prochaine période de soudure, a atteint un taux de réalisation de 100%, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans un communiqué.

Les plantations de la tranche arrière saison, en cours, ont atteint une superficie de 27.534 hectares sur un objectif de 60.000 hectares, a-t-on précisé de même source. Le communiqué a, par ailleurs, indiqué que le secrétaire général du ministère, Kamel Chadi, a présidé une réunion de travail consacrée à l'évaluation et au suivi du programme de récolte de la pomme de terre durant la saison 2017/2018 et de plantation de la tranche arrière saison 2018/2019, ainsi qu'à l'examen du programme d'intervention pour la régulation de ce produit durant les périodes de soudure.

Au cours de cette réunion, qui a vu la participation des directeurs des services agricoles des wilayas, des cadres centraux, des représentants des établissements sous tutelle, de la profession et l'interprofession, M. Chadi a donné des orientations en matière de suivi du marché et le programme de régulation des stocks de la pomme de terre.

Après avoir suivi les inter-



ventions des participants sur la campagne de la pomme de terre tranche arrière saison 2018/2019, M. Chadi a exhorté les participants à la réunion de suivre et évaluer la campagne de plantation de la pomme de terre de l'arrière

saison 2018/2019 en matière de disponibilité des intrants et de la mobilisation de la ressource hydrique pour la réussite de cette campagne.

Selon la même source, la superficie plantée pour la

tranche arrière saison 2017-2018 est de 67.934 hectares, soit au même niveau que la campagne précédente et que la production enregistrée, à ce jour, est de l'ordre de 20,5 millions de quintaux et les récoltes se poursuivent au niveau des wilayas tardives

## OUARGLA :

### Un projet semi-industriel de rénovation de moteurs pétroliers et industriels en voie de concrétisation

Une projet semi-industriel spécialisé dans la rénovation et la remise à neuf de moteurs pétroliers et industriels entrera bientôt en phase de concrétisation à Ouargla par Bergerrat Monnoyer Algérie (BMA), a-t-on appris hier à Ouargla auprès des responsables de cette société étrangère.

Doté d'un financement global de 20 millions de dollars (USD), ce projet vise essentiellement le transfert de savoir-faire dans le domaine, a précisé à l'APS le directeur général de BMA, Christophe Richard, en marge d'une cérémonie de présentation du projet. Projeté sur une superficie de 40.000 m2 au niveau de la commune de Hassi Ben-Abdallah (Une vingtaine de km d'Ouargla), dont près de 7.000 m2 bâtis, cet investissement consiste notamment en la réalisation

d'un atelier de rénovation ainsi qu'un centre de formation de techniciens et de conducteurs d'engins, a-t-il expliqué.

S'agissant de l'impact social, le projet générera environ 200 postes d'emploi directs et indirects dans divers domaines techniques et logistiques, notamment au profit de la main d'œuvre locale, selon le responsable. La réalisation de ce projet, qui se fera selon les normes internationales, y compris le respect de l'environnement, entre dans le cadre de la politique de BMA qui s'emploie à améliorer son service et répondre aux demandes précises de ses clients, a-t-il souligné. Les procédures administratives liées à la concrétisation de ce projet, qui s'étalera sur une durée d'un an, ont été achevées, a indiqué le directeur de l'industrie et des mines de la wilaya

d'Ouargla, Djamel-Eddine Tamentit. Présente en Algérie depuis 1976, BMA assure la distribution exclusive de plusieurs marques (engins et machinisme), notamment Caterpillar, ainsi que le service après-vente et la maintenance et la reconstruction de véhicules industriels, groupes électrogènes et moteurs industriels et marins, a-t-on fait savoir lors de la cérémonie de présentation du projet. L'investissement et le déploiement à travers le territoire algérien constituent l'une des priorités de BMA qui s'attèle à travers cela à satisfaire les besoins de ses clients et ne cesse de se développer en Algérie à travers l'ouverture d'ateliers dans différentes wilayas, à l'instar d'Oran, Constantine, Sétif et Ouargla (Hassi-Messaoud), signale-t-on.

## DU 21 AU 25 OCTOBRE À PARIS

### Le Salon international de l'alimentation, une forte participation algérienne attendue

Le Salon international de l'alimentation (SIAL 2018) se déroulera du 21 au 25 octobre prochain à Paris, avec une forte participation algérienne attendue, ont indiqué les organisateurs du pavillon de l'Algérie à cet événement international spécialisé.

La Société algérienne des foires et expositions (Safex), organisatrice du pavillon Algérie au SIAL et les promoteurs du salon ont enregistré une forte demande de participation des entreprises algériennes à l'événement, a affirmé le promoteur de SIAL en Algérie, M. Nabil Bey Boumezrag, avec 64 demandes de

participation dans les secteurs de l'épicerie fine, les fruits et légumes, les produits sucrés et biscuiterie et la panification fine. «Nous avons enregistré une forte demande de participation (...), les autorités concernées (ministère du Commerce et la Safex, ndlr) travaillent à obtenir un plus grand espace pour le pavillon Algérie, a expliqué M. Bey Boumezrag.

Au cours de la dernière édition en 2016, 20 exposants avaient représenté l'Algérie à l'événement de la capitale française qui a enregistré par moins de 700 visiteurs professionnels nationaux. A noter

que le SIAL fait partie d'un réseau mondial décliné dans plusieurs pays, le plus important se tenant à Paris.

«Le SIAL de Paris est le rendez-vous agroalimentaire incontournable, une plateforme d'échange et un baromètre des tendances mondiales de l'agroalimentaire», a soutenu M. Bey Boumezrag, ajoutant que ce rendez-vous constitue une «importante occasion» pour les entreprises algériennes de prospecter de nouveaux marchés à l'international. Dans le cadre de son soutien destiné à l'export, 80% des charges liées à la participation au SIAL sont sub-

ventionnées par l'Etat, a rappelé le même responsable. A noter que 21 secteurs d'activité seront présents sur 27 hectares dans cette nouvelle édition 2018, qui regroupera 60.000 visiteurs et 7.200 exposants venus de 109 pays. L'événement, a encore fait savoir M. Bey Boumezrag, intervient dans un contexte où le marché alimentaire mondial est en pleine croissance poussé par une population mondiale qui augmentera de 30% et une demande alimentaire qui connaîtra une hausse de 60 à 70% d'ici 2050, selon les chiffres des différentes études.

## ALGÉRIE-UE:

## Le programme DIVECO2, un instrument d'appui pour améliorer la gestion des ports et les abris de pêche

Le programme d'appui à la mise en œuvre de la réforme de la gestion des ports et abris de pêche DIVECO2 permettra à l'Algérie d'améliorer davantage la gestion de ses infrastructures portuaires, a indiqué hier à Alger le directeur général de la pêche et de l'aquaculture auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Taha Hammouche.

«D'un montant de 15 millions d'euros, le programme DIVECO2 dédié au secteur de la pêche, dans le cadre de la convention entre l'Algérie et l'Union européenne pour soutenir la diversification de l'économie dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, comporte un volet sur la réforme de la gestion portuaire où des experts ont été chargés d'identifier les carences et nous présenter une feuille de route qui nous permettra d'adapter les services des ports aux besoins des utilisateurs», a expliqué M. Hammouche lors d'un atelier sur l'appui à la mise en œuvre de la réforme de la gestion des ports et abris de pêche, tenu à Alger.

«L'objectif, a-t-il précisé, c'est d'améliorer la gestion de ces espaces où se rencontre beaucoup d'intervenants dont les professionnels de la pêche, les services des gardes côtes, les services de contrôle vétérinaire, les ramendeurs, les chantiers navals. Tous ces utilisateurs influent sur l'utilisation de ces espaces et profitent de leur bonne gestion».

M. Hammouche a souligné par ailleurs les «améliorations notables» enregistrées dans ce domaine et les investissements consentis depuis près de 20 ans pour améliorer les services portuaires.

«Une vingtaine de ports et abris de pêche seulement recensés en 2000, aujourd'hui en compte 44 environ», a-t-il fait valoir, en soulignant que cette augmentation répond à la croissance des unités de pêche qui est passée de 2.000 à plus de 5.000 unités.

Les experts en charge de ce programme ont réalisé des visites techniques sur la plupart des ports de pêche du littoral algérien, afin d'examiner les équipements et services présents sur les sites et faire une évaluation de la situation.

Au terme de leur travail, ils ont élaboré une feuille de route qui comporte plusieurs conseils susceptibles d'améliorer la gestion des ports et abris de pêche, selon les explications de la directrice du projet DIVECO2, Nadia Bouhaïs.

Outre l'appui et l'amélioration des capacités institutionnelles de la gestion des ports et abris de pêche et le développement durable du secteur, cet accord qui a démarré en 2015 a également comporté des actions d'appui dans le domaine de la formation dans le secteur, fourniture d'équipements et de matériels au profit du laboratoire de contrôle et d'analyse des produits de pêche et de l'aquaculture, a-t-elle précisé.

Parmi les insuffisances enregistrées par les experts en

terme de gestion des ports, il y a l'importance du nombre de factures impayées pour les services présentés par les ports (80% sur certains ports).

Mme Leslie Wisman, un des experts désignés pour le programme DIVECO2, a fait remarquer par ailleurs une absence de traçabilité des opérations financières liées à la première mise en vente du produit et une méconnaissance par l'entreprise de gestion des ports et abris de pêche des ventes.

D'après les données présentées lors de son exposé, les recettes d'un port algérien représentent 1 à 2% des valeurs de poisson débarqué sur le port, contre 7 à 8% en Bretagne pour un port de poisson blanc et 10 à 15% pour un port de poisson bleu.

Les impayés au niveau des ports «peuvent atteindre 30 à 90% des recettes annuelles, selon cet expert qui cite l'exemple du port d'Oran où les impayés sont évalués à 62.708.812,00 dinars, soit un montant supérieur au chiffre d'affaires d'une année d'exploitation. Elle a également fait remarquer une difficulté d'identification des intervenants sur le port.

Le même expert a fait



constater une faiblesse du niveau d'hygiène de certains sites et insuffisance en matière de gestion des déchets, en recommandant l'amélioration de l'environnement portuaire ainsi que la traçabilité de la qualité des produits. Pour rappel, l'Algérie possède plus de 60 ports et abris de pêche et une flottille de plus de 5.000 bateaux de pêche et 48.000 inscrits maritimes. La production moyenne de poissons frais et de 100.000 tonnes par an, dont plus de 70% de petits pélagiques. Les zones côtières et les nombreux barrages et retenues collinaires présentent un important potentiel de développement de l'aquaculture marine et d'eau douce.

Le gouvernement a engagé une politique de réhabilitation et de restructuration du secteur, considéré comme stratégique pour la diversification de l'économie nationale.

## PÉTROLE

## Le Brent à plus de 79 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens alors que l'Arabie saoudite serait «à l'aise» avec un baril à plus de 80 dollars, selon des sources citées par l'agence Bloomberg. En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 79,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,25 dollar par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 96 cents à 69,87 dollars. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial du pétrole, serait «à l'aise» avec un prix de plus de 80 dollars au moins à court terme, alors que le marché s'acclimate aux sanctions américaines contre l'Iran, selon Bloomberg.

Le prix du Brent a grimpé de plus d'un dollar après la publication de cette information, tant les analystes tablaient sur un effort saoudien pour compenser les pertes iraniennes et empêcher le prix de franchir leur plus haut de l'année, atteint en mai à 80,50 dollars.

«L'Agence internationale de l'Énergie (AIE) a prévu la semaine dernière que les prix pourraient dépasser les 80 dollars si les producteurs ne font pas d'efforts pour compenser les pertes iraniennes et vénézuéliennes», ont rappelé les analystes chez Price Futures Group.

## AGRICULTURE

## La crainte de la météo australienne soutient le prix des céréales

Les prix des céréales étaient en hausse hier après-midi, soutenus notamment par les craintes liées à la météo hivernale en Australie.

«Il y a un peu plus de «weather market» (fluctuations de marché dues à la météo, NDLR), avec le gel en Australie», notait Alexandre Boy, responsable de l'analyse de marché au cabinet Agritel. Dans l'ouest de l'Australie, où le potentiel de récolte semblait le plus prometteur, une vague de froid a touché le pays le week-end dernier, provoquant des gelées dans les champs, alors que l'Est du pays a lui été touché ces derniers mois par la sécheresse. D'autre part, selon M. Boy, la Russie a annoncé un objectif d'export autour de 30 millions de tonnes (MT) de blé, soit 11 Mt de moins que l'an dernier et surtout bien moins que ce qu'espèrent le ministère américain de l'Agriculture et les opérateurs du marché. Sur Euronext, peu avant 15H00 (13H00 GMT), la tonne de blé regagnait 1,75 euro sur l'échéance de décembre à 199,75 euros et 1,25 euro sur celle de mars, à 202 euros, pour un peu plus de 13.000 lots échangés. La tonne de maïs regagnait quant à elle 25 centimes d'euro sur l'échéance de novembre, à 176,75 euros et 1,25 euro sur celle de janvier, à 180,25 euros, pour un peu plus de 250 lots échangés.

## FRANCE-PORTUGAL

## Une firme portugaise rachète neuf projets de parcs éoliens en France

Une filiale de l'énergéticien portugais EDP spécialisée dans les énergies renouvelables (EDPR), a annoncé hier avoir conclu un accord avec l'autrichien RP Global pour lui racheter neuf projets de parcs éoliens en France, représentant une capacité de 142 mégawatts. Ces projets, à différents stades de développement, sont situés dans les Hauts de France, en Nouvelle Aquitaine, en Normandie et en Lorraine, détaille EDPR dans un communiqué. Le montant de l'opération n'a pas été précisé. Avec cette acquisition, EDPR détient désormais un portefeuille de projets de près de 1.000 MW en France, tandis qu'il a déjà installé 410 MW dans le pays. Il est aussi partenaire d'Engie dans deux projets de parcs éoliens en mer. «EDPR (...) poursuit sa croissance sur l'un des marchés européens les plus prometteurs», indique Patrick Simon, directeur général d'EDPR France et Belgique, cité dans le communiqué. De son côté, RP Global, spécialiste des énergies renouvelables présent en France depuis 10 ans, affirme développer dans le pays un portefeuille de projets éoliens de plus de 800 MW. Il compte également étendre ses activités au solaire.

APS

## FAO :

## Le commerce international «essentiel» pour nourrir la planète

Alors que le changement climatique refaçonne l'agriculture, le commerce international deviendra essentiel pour nourrir la planète, a estimé lundi, un nouveau rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) publié sur son site web.

Alors que le changement climatique est appelé à modifier significativement la capacité de nombreuses régions du monde à produire de la nourriture, le commerce international de produits agricoles devrait contribuer de manière plus importante à nourrir la planète et à faire face aux crises alimentaires liées au climat, selon la même source.

Le rapport explique que la situation des marchés des produits agricoles 2018, les règles du commerce international établies sous l'égide de l'OMC et des mécanismes plus récents créés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat, dont le but est de lutter contre le changement climatique, «peuvent s'appuyer mutuellement».

Pour y parvenir, poursuit le document, les politiques nationales agricoles et commerciales doivent être réajustées afin de permettre au marché mondial de devenir un pilier de la sécurité alimentaire et un outil qui facilitera l'adaptation au changement climatique.

«Le changement climatique affectera l'agriculture mondiale de manière inégale, en améliorant par exemple les conditions dans certains endroits et en ayant des répercussions négatives dans d'autres».

Certains s'en sortiront donc gagnants, d'autres non», prévoit la FAO. La production alimentaire des pays situés à basse latitude - nombre d'entre eux souffrant déjà de pauvreté, d'insécurité alimentaire et de malnutrition - sera la plus durement touchée, note le rapport.

«Les régions avec des climats tempérés,

d'un autre côté, pourraient constater des répercussions positives car le climat plus chaud stimulera la production agricole», précise-t-il.

Globalement, le rapport de la FAO indique que des marchés alimentaires internationaux ouverts, prévisibles et équitables sont importants afin de permettre au commerce de contribuer à la sécurité alimentaire et aux efforts d'adaptation au changement climatique.

Néanmoins, si des marchés mieux intégrés permettront de renforcer le potentiel d'adaptation du commerce face au changement climatique pour des pays dépendant déjà fortement des importations alimentaires, cela aurait également pour conséquence d'aggraver cette dépendance. D'où l'importance, selon l'organisation onusienne, de reconsidérer les priorités et objectifs nationaux. Le rapport aborde également les politiques qui doivent être mises en place dans ce sens.

D'après la FAO, au-delà des mesures d'intégration sur le marché, une série d'approches politiques existent déjà afin de pouvoir mieux maîtriser le commerce agricole et d'aider les agriculteurs à renforcer leur résilience, à stimuler la production agricole, à contribuer à la sécurité alimentaire et à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites par le secteur alimentaire.

Au niveau national, cela implique d'investir davantage dans la recherche, le développement et les services de vulgarisation agricole afin d'encourager les agriculteurs à adopter des méthodes intelligentes face au climat. Le rapport donne également un aperçu du fonctionnement du système commercial agricole dans le monde ces dernières années et des tendances à venir.

Alors que la croissance rapide du commerce agricole entre 2000 et 2008 a entraîné quelques crispations entre 2009 et

2012 puis a laissé place à une croissance plutôt médiocre depuis lors, l'essentiel à retenir est qu'en termes de valeur, le commerce agricole a augmenté de manière significative entre 2000 et 2016, passant de 570 milliards à 1,6 trillion de dollars.

Cette situation s'explique en grande partie par le développement économique de la Chine et par une hausse de la demande mondiale en biocarburant, explique la FAO.

En outre, le profil des économies émergentes au sein du commerce agricole mondial a fortement augmenté, avec la hausse des revenus par habitant et une réduction des niveaux de pauvreté.

Cela a permis de stimuler la consommation alimentaire, les importations et la productivité agricole, entraînant ainsi une hausse des exportations alimentaires, non seulement au niveau des marchés du monde industrialisé mais aussi dans d'autres pays de l'hémisphère Sud.

En effet, alors que les principaux exportateurs alimentaires tels que l'Éthiopie et les États-Unis demeurent d'importants exportateurs agricoles en termes de valeur, de nouveaux arrivants remettent leur suprématie en question.

Le rapport donne l'exemple du Brésil qui, entre 2000 et 2016, a augmenté sa part dans le commerce alimentaire mondial, passant de 3,2 à 5,7%. La Chine a dépassé le Canada et l'Australie pour devenir le quatrième plus grand exportateur agricole au monde, tandis que l'Indonésie et l'Inde ont augmenté leurs exportations agricoles, les plaçant à présent parmi les dix plus grands exportateurs alimentaires au monde (respectivement huitième et dixième). Au cours de cette même période, la valeur totale des exportations des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie et du Canada a baissé de 10%, indique la FAO.

## ALGÉRIE - ÉMIRATS ARABES UNIS

## M. Ouyahia reçoit le ministre émirati de l'Economie

Le premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger le ministre émirati de l'Economie, Soltane Bensaid El Mansouri, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte algéro-émiratienne, indique les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, ajoute la même source. La 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte algéro-émiratienne présidée par MM. Messahel et El Mansouri, a été couronnée par la signature de quatre conventions de coopération bilatérale dans les secteurs des Affaires religieuses, de la Culture, des Travaux publics et de l'Industrie. Il a été, à ce propos, convenu d'organiser une rencontre entre la Commission d'organisation des opérations de Bourse et son homologue émiratien en mars 2019, ainsi qu'une réunion pour la commission en douane entre les deux pays durant la même année. Il a été également convenu d'organiser une rencontre entre les hommes d'affaires des deux pays en Algérie durant l'année 2019.

## COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉMIRATIE: Signature de 4 conventions de coopération

La 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte algéro-émiratienne, tenue lundi à Alger a été couronnée par la signature de quatre conventions de coopération bilatérale dans les secteurs des Affaires religieuses, de la Culture, des Travaux publics et de l'Industrie.

Dans ce cadre, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said El Mansouri ont signé le programme exécutif de l'accord de coopération entre l'Algérie et l'Etat des Emirats arabes unis dans le domaine des Affaires religieuses et des Wakfs pour 2019-2020.

Les deux ministres ont également signé le programme exécutif de la convention de coopération culturelle entre les deux pays pour la période 2018-2020 et un mémorandum d'entente relatif aux infrastructures. Le directeur de l'Institut algérien de normalisation et l'Autorité émiratienne de standardisation et de métrologie ont signé, également, un mémorandum de coopération artistique entre les deux parties. Il a été convenu, lors de cette session, d'organiser une rencontre entre les hommes d'affaires des deux pays en Algérie durant l'année 2019. A l'issue de cette rencontre, il a été convenu, par ailleurs, d'organiser une rencontre entre la Commission d'organisation des opérations de Bourse et son homologue émiratien en mars 2019, ainsi qu'une réunion pour la commission en douane entre les deux pays durant la même année.

## M. Yousfi s'entretient avec le ministre émirati de l'Economie sur la coopération industrielle

Le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, a reçu lundi à Alger le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said El Mansouri, avec qui il a discuté des moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines industriel et minier, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cet entretien, les deux parties ont mis en exergue les potentialités de partenariat qu'offre le marché algérien et ont convenu d'impulser une nouvelle dynamique au partenariat industriel, notamment dans les secteurs de l'électronique, de la chimie et du numérique, selon la même source.

Le ministre émirati a affiché l'intérêt de son pays au marché algérien qui constitue une plateforme pour exporter vers le marché africain, ajoute le communiqué.

Le ministre émirati de l'Economie avait effectué lundi une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la 14<sup>ème</sup> session de la commission mixte algéro-émiratienne.

Messahel : «La 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte a donné un nouveau souffle à la coopération bilatérale»

Le ministre des Affaires étrangères a affirmé, lundi à Alger, que les résultats de la 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte algéro-émiratienne permettront de donner un «nouveau souffle» à la coopération entre les deux pays.

S'exprimant à la clôture des travaux de la 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte algéro-émiratienne, le ministre a indiqué que «cette session permettra sans doute de donner un nouveau souffle à notre coopération bilatérale, et ce à la faveur des résultats concrets et pratiques qui ont couronné cette édition».

Il a ajouté que ces résultats «traduisent la réelle volonté qui nous anime pour aller de l'avant vers la réalisation d'une complémentarité économique, culturelle et scientifique».

Les quatre accords de coopération signés au terme de cette session sont «de nouvelles pierres qui viennent renforcer le riche arsenal juridique qui encadre la coopération entre les deux pays», a estimé le chef de la diplomatie algérienne.

Ce cadre devra s'enrichir davantage, à l'avenir, à la faveur de la signature de projets d'accords, de mémorandums et d'autres programmes exécutifs discutés lors de cette session, a ajouté M. Messahel.

Il a relevé, par ailleurs, que la mise en place du Conseil d'affaires algéro-émirati permettra «sans doute» d'augmenter le volume



d'échange commercial entre les deux pays et inciter les hommes d'affaires et opérateurs économiques, publics et privés, à élargir le partenariat économique.

Pour sa part, le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said El Mansouri a qualifié la session de «riche», de part les discussions et les rencontres organisées en marge de l'événement.

La Commission mixte s'emploie à construire de nouvelles bases à partir de la vision stratégique des deux pays dans différents secteurs, à leur tête le tourisme, l'industrie et l'agriculture, a affirmé le responsable émirati.

Abordant la coopération de la secteur de l'agriculture,

M. El Mansouri a souligné la volonté de son pays à asseoir un partenariat de haut niveau qui fera des EAU la porte d'entrée des exportations agricoles algériennes vers la région. M. Messahel et le ministre émirati de l'Economie ont signé, au terme de la 14<sup>ème</sup> session de la Commission mixte, quatre documents devant consolider la coopération entre les deux pays.

Il s'agit du programme exécutif de l'accord de coopération entre l'Algérie et les EAU dans le domaine des Affaires religieuses et des Wakfs pour 2019-2020.

Le programme exécutif de la convention de coopération culturelle entre les deux pays pour la période 2018-2020 et

un mémorandum d'entente relatif à la coopération dans le domaine des infrastructures. Un mémorandum de coopération technique a été également signé entre l'Institut algérien de normalisation et l'Autorité émiratienne de standardisation et de métrologie.

Il a été, en outre, convenu d'organiser une rencontre entre les hommes d'affaires des deux pays en Algérie en 2019, et une autre entre la Commission d'organisation des opérations de Bourse et son homologue émiratien en mars 2019, ainsi qu'une réunion pour la commission des douanes des deux pays durant la même année.

M. El Mansouri avait été reçu, peu avant la clôture de la session, par le ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi où il a été question des voies et moyens de renforcer la coopération industrielle et intensifier les partenariats dans ce secteur.

Le ministre émirati s'est également entretenu avec le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya de la coopération économique et financière entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'investissement, la fiscalité et les douanes.

## Guitouni et le ministre émirati de l'Economie évoquent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a reçu lundi à Alger le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said El Mansouri, avec lequel il a évoqué le renforcement de la coopération dans le domaine énergétique ainsi que l'évolution des marchés pétroliers, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux parties ont évoqué la nécessité d'intensifier la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine énergétique et d'explorer les opportunités d'investissements, notamment dans l'exploration et le développement des capacités de production des hydrocarbures.

Cette rencontre intervient dans le cadre de la visite de M. Soltane Ben Said El Mansouri en Algérie à l'occasion de la tenue de la Commission mixte algéro-émiratienne. M. Guitouni et le ministre émirati ont également abordé d'autres volets de coopération liés aux énergies renouvelables, à la formation et aux échanges d'expériences entre les deux pays.

Il s'est par ailleurs félicités de la qualité des relations liant les deux pays et ont appelé à examiner les meilleures

opportunités pour renforcer leur partenariat, note la même source. A ce titre, les deux ministres ont mis en avant les opportunités qu'offrent des partenariats stratégiques dans des segments nouveaux aux perspectives prometteuses telles que l'ingénierie des connaissances et le e-commerce comme moteur de développement, et ce, afin de réussir la conversion des économies et leur diversification.

Par ailleurs, les deux parties ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et le rôle des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et non Opep dans leur stabilisation à moyen et long terme.

A ce sujet, les ministres se sont félicités de la coopération et des concertations continues entre les deux pays en faveur d'un marché pétrolier équilibré.

Pour rappel, la 10<sup>ème</sup> réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et non-Opep (JMMC) se tiendra le 23 septembre en cours à Alger.

## Vers la consolidation du partenariat dans le secteur du tourisme

Le ministre émirati de l'Economie, Soltane Ben Said El Mansouri, a affirmé, lundi à Alger que son pays aspire à renforcer sa coopération dans le secteur du tourisme en Algérie qui dispose des capacités tant géographiques qu'historiques nécessaires pour développer ce domaine. Dans une déclaration à la presse après avoir été reçu par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, le ministre émirati a fait savoir qu'il a été convenu de conjuguer les efforts d'investissement dans le domaine du tourisme entre les deux pays qui aspirent à consolider un partenariat bilatéral.

Rappelant que l'Etat des EAU «est présent en Algérie à travers une série de projets touristiques», le ministre émirati a indiqué que «les deux pays

aspirent à emporter le partenariat vers l'international à travers un système touristique basé sur des investissements de réalisation bilatérale ou trilatérale, notamment d'hôtels et de villes touristiques». La coopération englobe également, a-t-il ajouté, «l'échange des expériences et des visites» entre les acteurs de ce secteur des deux pays, ainsi que la participation à des manifestations touristiques organisées par son pays pour la promotion des destinations touristiques.

Il était question également, lors de cette rencontre, d'examiner les possibilités de consolider le partenariat dans le domaine du transport aérien, étant «un appui essentiel au secteur du tourisme», mettant en avant, à ce propos, le rôle que jouera le nouvel aéroport

d'Alger, en cours de réalisation, dans l'attraction des touristes en facilitant leur transport. Pour sa part, le ministre du Tourisme a fait savoir que «l'Algérie œuvre et à l'élargissement de l'investissement et du partenariat avec les pays arabes, notamment l'Etat des EAU, à travers un plan touristique à l'horizon 2030», soulignant, par ailleurs, l'importance de «promouvoir l'image d'une Algérie diversifiée sur le plan culturel, stable et sécurisée, jouant un rôle prépondérant en Afrique». M. Benmessaoud a ajouté, également, que les deux parties ont convenu des mécanismes de travail dans le domaine du tourisme en encourageant l'investissement émirati qui sera encore plus consolidé «les prochains mois», a-t-il dit.

## ALGÉRIE - ALLEMAGNE

**Ouyahia: l'Algérie tient à «évacuer le plus tôt possible» le dossier des Algériens en situation irrégulière en Allemagne**

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a affirmé, lundi à Alger, que l'Algérie tient à «évacuer le plus tôt possible» le dossier de ses ressortissants en situation irrégulière en Allemagne, précisant qu'il s'agit d'une question gérée par les deux pays avec «beaucoup de sérénité et d'amitié».

«Je vous confirme que l'Algérie récupérera tous ses enfants (en situation irrégulière en Allemagne), qu'ils soient au nombre de 3.000 ou 5.000, tout en respectant un certain nombre de règles sur lesquelles nous sommes en parfait accord avec les autorités allemandes», a assuré M. Ouyahia, lors d'une conférence de presse conjointe avec la chancelière allemande, Angela Merkel.

Parmi ces règles, le Premier ministre a insisté sur l'identification de ces ressortissants pour s'assurer qu'il s'agit bien de citoyens algériens.

«Cette identification sera effectuée à l'avenir de manière plus efficace étant donné que le fichier national d'identité est informatisé et que les empreintes digitales sont numérisées, ce qui permet d'aller plus vite», a-t-il expliqué.

Il a également fait savoir qu'au moins 700 laisser-passer sont au niveau des missions consulaires algériennes en Allemagne qui attendent les concernés pour en bénéficier et revenir au pays.

Au sujet du rythme de rapatriement de ces ressortissants, il a indiqué l'Algérie a signifié aux autorités allemandes qu'elle n'acceptait pas le recours aux vols charters, rappelant à ce propos que la compagnie nationale Air Algérie qui assure six vols par semaine entre les deux pays rapatrie cinq personnes par vol.

«Si les autorités allemandes arrivent à convaincre Lufthansa, qui assure 11 vols par semaine entre l'Algérie et l'Allemagne, à transporter ces personnes, le rythme ira plus vite», a-t-il ajouté, rappelant au passage que les deux pays sont liés par un accord de réadmission datant de 1997.

En outre, le Premier ministre a fait savoir que 40.000 Algériens sont établis de manière légale en Allemagne, expri-



mant ses remerciements au gouvernement allemand pour les bonnes conditions dans lesquelles ils séjournent.

Rappelant que l'Algérie a été classée pays sûr par le gouvernement allemand, M. Ouyahia a fait savoir qu'Alger a sollicité amicalement Berlin pour la mise en œuvre de ses demandes d'extradition judiciaire.

A une question sur une éventuelle pression de l'Europe sur l'Algérie pour ouvrir des centres de rétention de migrants clandestins, il a affirmé que l'Algérie est connue pour ses positions de principe, soulignant que cette question «n'a pas été abordée avec la chancelière allemande».

M. Ouyahia a rappelé dans ce cadre que l'Algérie, par ses efforts à ses frontières sud, «empêche annuellement 20.000 à 30.000 personnes de rentrer illégalement sur son territoire pour souvent continuer leur chemin vers l'Europe». «On accuse l'Algérie de jeter des Africains dans le désert.

C'est faux», a-t-il souligné, citant l'exemple de la caravane organisée cet

été pour rapatrier un millier de migrants clandestins vers leurs pays d'origine en présence du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Par ailleurs, le Premier ministre a mis en avant le degré de la liberté dont jouit la presse en Algérie, où malgré toutes les critiques aucun journaliste n'est poursuivi en justice pour ses écrits ou ses caricatures.

«Parlant de liberté d'expression, je vous invite à consulter les écrits et les caricatures de la presse algérienne, qui compte quelque 160 journaux, dont certains n'épargnent ni le président de la République, ni le Premier ministre ou autres institutions sans qu'aucun journaliste ne soit poursuivi en justice», a-t-il ajouté.

En outre, M. Ouyahia a fait savoir que l'Algérie «est un pays qui a ses traditions, qui n'est pas pris dans un courant universel d'évolution, un pays qui se rassemble, se réunit, se réconcilie et qui compte continuer à avancer sur la base de ses valeurs».

## ALGÉRIE - CHINE

**TIC: Mme Feraoun prend part à Tianjin à la 12<sup>e</sup> édition de la «Rencontre annuelle des nouveaux champions»**

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, a pris part hier, à Tianjin en Chine, à la 12<sup>e</sup> édition de la «Rencontre annuelle des nouveaux champions», indique le ministère dans un communiqué. Sous le thème «Façonner les sociétés innovantes dans la quatrième révolution industrielle», l'édition de cette année qui se tient dans le cadre des activités du Forum économique mondial jusqu'au 20 de ce mois, abordera «des défis mondiaux actuels liés à la quatrième révolution industrielle, économique, politique, sociétale et environnementale». Les participants débattront également des principes nécessaires pour cette révolution incluant l'intelligence artificielle, l'internet des objets, ainsi que les normes pour assurer l'interopérabilité mondiale, ajoute la même source.

A ce titre, la ministre prendra part à plusieurs conférences et débats traitant du sujet et assistera à des rencontres avec des personnalités du monde de la science et de la technologie.

La réunion annuelle des nouveaux champions est le premier sommet mondial sur l'innovation, la science et la technologie, qui promeut l'esprit d'entreprise dans l'intérêt public mondial, rappelle le ministère.

Organisée depuis 2007 par le Forum économique mondial, la réunion regroupe la prochaine génération d'entreprises à croissance rapide qui façonnent l'avenir des entreprises et de la société, ainsi que des dirigeants de grandes multinationales, de gouvernements, des médias, du monde universitaire et de la société civile. Il est à rappeler notamment, que ledit Forum, connu pour sa réunion annuelle de Davos et créé en 1971, est une fondation à but non lucratif dont le siège se trouve à Genève en Suisse. Il est aussi l'organisation internationale de coopération entre les secteurs public et privé qui engage les leaders politiques, économiques et autres pour définir les programmes mondiaux, régionaux et industriels.

## ALGÉRIE - RUSSIE

**M<sup>me</sup> Eddalia participera au 2<sup>e</sup> Forum eurasiatique des femmes à Saint-Pétersbourg**

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Ghania Eddalia, participera aujourd'hui jusqu'à vendredi aux travaux du 2<sup>e</sup> Forum eurasiatique des femmes, qui se tiendra à Saint-Pétersbourg en Russie, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Le forum a pour principal objectif le «renforcement de la coopération internationale, le développement de partenariats et de communications afin de trouver de nouvelles solutions pour l'autonomisation des femmes et de renforcer leur rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable», selon les organisateurs.

La première session de ce Forum, tenu en 2015 à Saint-Pétersbourg, a donné «une puissante impulsion» à la formation d'un nouvel agenda et de nouvelles initiatives pour le développement de la femme, rappellent les organisateurs.

APS

**Les efforts de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité salués par l'Allemagne**

De son côté, la chancelière allemande a salué le rôle de l'Algérie en faveur de la paix et de la sécurité dans la région, notamment au Mali et en Libye.

«L'Algérie qui est le plus grand pays d'Afrique de par sa superficie, partage plus de 6.000 km de frontières avec les pays du voisinage qui connaissent des problèmes d'ordre sécuritaire», a-t-elle indiqué, mettant l'accent sur ses efforts dans le processus de réconciliation au Mali et dans le règlement de la crise en Libye.

Mme Merkel a affirmé que son pays partageait la position algérienne concernant le règlement de la crise libyenne par les Libyens eux-mêmes sans aucune ingérence étrangère.

«Il est dans l'intérêt de l'Algérie et de l'Allemagne que le conflit libyen soit résolu, car il s'agit de recouvrer la paix et

la sécurité dans ce pays voisin de l'Algérie et proche de l'Europe», a-t-elle ajouté. La chancelière allemande a en outre exprimé sa satisfaction quant au travail accompli par l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, l'Allemand Horst Kohler, et qui est jugé de «façon très positive».

Par ailleurs, elle a qualifié de «très constructives» ses entretiens avec M. Ouyahia, soulignant à ce propos que l'Algérie et l'Allemagne entretiennent un «partenariat étroit» dans divers domaines.

Dans le domaine de la défense, la chancelière allemande a indiqué que les deux pays avaient établi une «coopération étroite et structurée» qu'ils veulent poursuivre, notamment dans la lutte contre le terrorisme.

## ALGÉRIE - ITALIE

**Des spécialistes italiens en commerce extérieur «prochainement» à Sétif**

Des spécialistes italiens en commerce extérieur doivent se rendre «prochainement» à Sétif pour évaluer les possibilités d'investissement dans la wilaya, a indiqué hier à Sétif l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.

Intervenant au cours d'une rencontre tenue au siège de la chambre du commerce et de l'industrie, CCI-El Hidhab, en présence d'opérateurs économiques locaux, l'ambassadeur a assuré qu'il demandera dans les prochains jours à des spécialistes italiens en commerce extérieur de se rendre à Sétif pour y étudier et rechercher les possibilités d'investissement et opportunités de partenariats

dans les divers domaines». Le diplomate a évoqué avec les opérateurs présents leurs préoccupations liées au transport maritime et l'obtention de visa d'affaires. Le président de CCI-El Hidhab, Ali Mansouri, a indiqué à l'APS, en marge de la rencontre, avoir proposé à l'ambassadeur l'organisation d'un séminaire qui regroupera des opérateurs économiques algériens et italiens afin de rechercher les opportunités de partenariats communs. Au début de sa visite à Sétif, l'ambassadeur d'Italie a visité le monument d'Ain El Fouara du centre-ville ayant fait l'objet d'une opération de restauration menée par un expert algérien à la

suite de l'acte de vandalisme dont il avait l'objet. Il devait également rencontrer le wali Nacer Maaskri, visiter une unité de céramique de statut privé avant de visiter le musée national de Sétif pour voir entre autres la mosaïque «Triomphe indien de Dionysos». Cette mosaïque antique serait unique en son genre de par la technique de sa conception et des matériaux utilisés. Sa forme évoque celle des sépultures romaines. Sa découverte dans une habitation de Sétif avait eu lieu en 1965 à la suite de pluies torrentielles. L'œuvre a été restaurée entre 2008 et 2009 à la faveur d'un partenariat algéro-italien.

## RENTÉE UNIVERSITAIRE À CHLEF : 1000 places pédagogiques et 4 nouveaux amphithéâtres réceptionnés

Près de 1000 places pédagogiques et plus de quatre (4) nouveaux amphithéâtres ont été réceptionnés à l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef au titre de cette nouvelle rentrée universitaire 2018/2019, a-t-on appris lundi du vice recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Cette rentrée universitaire, a indiqué Redouane Aili, a vu la réception d'un millier de places pédagogiques au niveau de la faculté des langues du pôle universitaire d'Ouled Fares qui a été également renforcé par quatre (4) nouveaux amphithéâtres au profit de ses autres facultés (au nombre de six).

La réception de ces nouvelles structures a relevé les capacités d'accueil de l'université Hassiba Ben Bouali à près de 32.000 étudiants, au moment où près de 6.500 nouveaux inscrits ont été orientés vers cet établissement durant la nouvelle rentrée.

Le vice-recteur a également fait état d'un taux d'avancement de 70% des travaux du chantier du pôle universitaire d'El Housseinia (3000 places), au moment où les travaux au niveau de la faculté des sciences de la mer (1000 places) de Ténès «ont également bon train», a-t-il estimé, prévoyant un relèvement des capacités d'accueil de l'université de Chlef «à près de 40.000 places, durant les deux prochaines années». M. Aili s'est, par ailleurs, félicité des bonnes conditions ayant prévalu lors des inscriptions des nouveaux bacheliers qui ont eu lieu au centre des inscriptions et d'orientation expressément aménagé, pour ce faire, au niveau de la faculté des sciences économiques, à la cité Essalam du centre ville. L'université Hassiba Ben Bouali compte un staff pédagogique de 1.200 enseignants, soutenus par un staff administratif de plus de 1.150 employés (répartis entre rectorat et facultés) «tous mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette nouvelle rentrée universitaire», a assuré le même responsable. L'université de Chlef compte une dizaine de structures, réparties entre le pôle universitaire d'Ouled Farès (six facultés et un institut), les facultés des sciences économiques et de technologie à la cité Essalam et la faculté de Droit au centre ville.

## UNIVERSITÉ Ouverture de 135 postes de formation de doctoral à l'université d'Oran 2 Mohammed- Benahmed

Pas moins de 135 postes de formation en doctorat ont été ouverts à l'université d'Oran 2 «Mohamed benahmed» au titre de l'année universitaire 2018-2019, a-t-on appris lundi du rectorat de cet établissement. Le conseiller du recteur de l'université Belouazzani Mohamed a indiqué que ces postes concernent 40 spécialités dont géographie et aménagement urbain, gestion financière des entreprises, finances et commerce international et démographie et sciences de la population.

Le même responsable a fait savoir que le dépôt des dossiers d'inscription au concours de formation de doctorat se poursuit jusqu'au 25 septembre en cours, alors que le déroulement du concours est fixé entre le 15 et 20 octobre prochain, signalant que 2.015 étudiants suivent actuellement un parcours de doctorat à l'université d'Oran «Mohamed Benahmed» dont 13 étrangers de Tunisie, Soudan, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Palestine, Mauritanie et Japon. D'autre part, 301 étudiants ont débattu leurs thèses de doctorat durant l'année universitaire 2017-2018 et 4.168 nouveaux bacheliers sont orientés vers l'université d'Oran 2 dont 96 pour cent ont effectué leurs inscriptions définitives. L'université «Mohamed Benahmed» recense actuellement 27.180 étudiants répartis sur cinq facultés et un institut.

## ORAN: Ouverture des travaux du premier espace vétérinaire maghrébin

Les travaux du premier espace vétérinaire maghrébin ont débuté, hier, au complexe «Les Andalouses», sur la corniche oranaise.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur des services vétérinaires au ministère de l'agriculture, de la pêche et du développement rural, Hachemi Kaddour Karim, du directeur de la sécurité alimentaire à l'UMA, Mesbah Mabrouk, du président de l'association africaine des vétérinaires, Fawzi Kechrid, et de membres des délégations du Maroc, du Soudan, de la Syrie, de la Tunisie et de l'Irak.

Ce congrès est organisé sous le slogan «Pour une bonne gouvernance de santé animale».

Il regroupe plus de 600 participants nationaux et étrangers versés dans le créneau vétérinaire.

Cet événement, organisé par l'espace vétérinaire algérien, sous le patronage du ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, s'inscrit dans le cadre du renforcement des efforts déployés par le ministère en vue de développer différents domaines de la santé animale et de la production animale, soulignent les organisateurs.

Ce congrès, organisé en collaboration avec le laboratoire de biotech-



nologie et de l'alimentation de l'université «Ibn Khaldoun» de Tiaret, vise à contribuer dans la lutte contre les zoonoses, à renforcer les moyens de coopération Sud-Sud dans le domaine agricole et de l'élevage pour relancer la croissance économique.

«La rencontre vise à échanger les expériences et passer en revue les opportunités de développement et de partenariat entre pays maghrébins dans le secteur vétérinaire», a

indiqué Dr.Saada Bendenia, coordinateur de l'espace vétérinaire algérien.

Cette rencontre de trois jours prévoit la présentation d'une série de conférences sur des thématiques liées au secteur ainsi que des tables-rondes animées par des délégations étrangères, des universitaires et des vétérinaires.

Les participants seront également conviés à assister à des ateliers pratiques.

## ENVIRONNEMENT Ouverture du 11<sup>e</sup> Salon de l'emploi de l'université de Béjaïa

La nécessité de valoriser les déchets et leur gestion a polarisé l'ouverture, lundi, des travaux de la 11<sup>ème</sup> édition du salon de l'emploi de l'université de Béjaïa, déclinée cette année sous le thème «L'entreprise et les métiers du développement durable.» Outre les chercheurs et les chefs d'entreprises, une pléiade d'organismes spécialisés, notamment l'Agence nationale des déchets, la G.I.Z (établissement Allemand de promotion de la durabilité dans le processus industriel) et l'Onudi (programme des Nations unies pour le développement industriel), ainsi que les

institutions financières spécialisées dans les micro-crédits, se sont réunis pour plancher sur une démarche consensuelle, voire une dynamique, à adopter en vue de «concilier les impératifs environnementaux, le bien-être des populations et l'insertion des diplômés universitaires», souligne le recteur de l'université de Béjaïa, Boualem Saïdani.

A l'évidence, par delà les urgences relatives à la détérioration des écosystèmes et au réchauffement climatique qui opposent des réponses concrètes, le propos vise l'activité économique en général et la place de l'entreprise, placée ainsi

au cœur des mutations, qu'il s'agisse de préservation de l'environnement, de création de richesses et, par conséquent, d'emplois.

Dans ce contexte, l'accent a été surtout mis sur l'aspect valorisation et traitement à travers le recyclage, le compostage ou la production d'énergie ou, à défaut, l'enfouissement, mais aussi sur le type de projet à mettre en place dans ce cadre et les emplois susceptibles d'être générés par les acteurs qui en sont porteurs. Les intervenants ont mis en relief, à ce titre, la qualité des formations à mettre en œuvre et l'initiation rapide aux techniques

et aux méthodes de pointes utilisées dans le domaine des déchets. Servant de cadre d'échange entre industriels et porteurs de projets, le salon constitue une opportunité de croisement entre les uns et les autres, mais aussi de prospection des besoins mutuels en la matière, soutient-on. Plus d'une trentaine d'entreprises y tiennent des stands pour se faire, et ce en plus des conférences, débats et travail en ateliers prévus pour permettre à chacun, à terme, de valoriser sa participation. L'évènement étant programmé jusqu'à mercredi prochain.

## BOUIRA: Raccordement avant de la fin de l'année de la commune de Zbarbar au réseau de gaz naturel

La commune montagneuse de Zbarbar, située à une centaine de km au nord-ouest du chef lieu de la wilaya de Bouira, sera raccordée au réseau de gaz naturel avant la fin de l'année en cours, a annoncé lundi le wali, Mustapha Limani, qui inspectait les travaux de ce projet.

«Les travaux sont en cours, et ils avancent à un rythme appréciable.

Nous comptons raccorder ces 436 foyers de Zbarbar d'ici au mois de novembre ou décembre», a indiqué le chef de l'exécutif à l'APS.

Sur le site des travaux, M. Limani s'est enquis de la cadence des travaux avant d'instruire les responsables du secteur de l'énergie à mobiliser tous les moyens afin de mettre en service le poste de la distribution publique

de Zbarbar au profit des 436 foyers. «Vous devez le mettre en service avant la fin de l'année et avant l'arrivée de la saison hivernale.

Les gens souffrent ici du froid, donc faites tout ce qui est nécessaire pour le réceptionner et l'ouvrir aux familles de cette commune, qui a beaucoup souffert», a demandé M.

Limani au directeur de l'Energie et des Mines, Lazhar Guemini. Selon les détails fournis par M. Guemini lors de cette visite, une enveloppe financière globale de l'ordre de 293 millions de dinars a été allouée pour ce projet, qui concerne le centre de Zbarbar et la localité d'Ouled Gassem. Le directeur de l'Energie et des Mines a précisé en outre que le taux de couverture en matière de gaz

dans la wilaya de Bouira avait atteint les 80 %.

«Il y a d'autres projets qui seront mis en service prochainement et qui porteront ce chiffre jusqu'à 85%», a ajouté le responsable. M. Limani s'est rendu également dans la municipalité voisine de Guerrouma, située à quelques 80 km à l'ouest du chef lieu de la wilaya de Bouira, où il a inspecté un projet de réalisation de 50 logements sociaux avant de procéder à l'inauguration d'une polyclinique.

«Cette polyclinique assurera un service de 12h sur 24h pour les citoyens de cette région en raison du manque de personnel et d'encadrement», a indiqué le wali à la fin de sa visite.



## NAFTAL:

## Ouverture d'une enquête sur l'incident survenue sur la canalisation GPL à Bentalha (Alger)

Une commission d'enquête a été diligentée ce lundi pour élucider l'origine de l'incendie enregistré au niveau de la canalisation GPL, située dans la zone de Bentalha à Baraki (Alger), a indiqué un communiqué de l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits Pétroliers (Naftal).

«Les résultats de cette enquête seront communiqués au moment opportun», a fait savoir le communiqué. Selon la même source, un incendie s'est produit ce lundi aux environs de 14h00 au niveau de la canalisation GPL, située à PK10 dans un champ à la hauteur de la zone de Bentalha à Baraki (Alger).



Les responsables et les équipes de sécurité de Naftal se sont dépêchés sur les lieux aux cotés des responsables et les agents de la protection civile, où tous les moyens ont été mobilisés pour venir à bout du feu, a ajouté le communiqué. L'incendie a été circonscrit et

toutes les dispositions ont été prises pour assurer l'approvisionnement de la population en gaz butane et propane, rassure Naftal. Pour rappel, deux (2) personnes sont décédées et une autre blessée dans cet incident tragique, selon un bilan provisoire de la protection civile.

## FORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT:

## Renforcer les capacités des acteurs et cadres associatifs pour monter des projets

Une session de formation sur l'environnement a été organisée lundi à Oran pour renforcer les capacités des acteurs et cadres associatifs et les aider à monter des projets, a indiqué un expert en formation de gestion de cycle de projets (GCP). En marge de cette session de formation de 10 jours au profit d'une quinzaine de cadres d'associations de la wilaya d'Oran qui activent dans le domaine de l'environnement, Chawki Rachid Baraka a souligné que «cet outil, celui du manage-

ment adressé à des partenaires du ministère de l'Environnement et ceux des Collectivités est nécessaire pour renforcer leurs capacités à assurer le montage de projets».

«Cet outil permet aux associations d'identifier tous les problèmes de l'environnement et de les lister avant de les reconverter en objectifs auxquels doivent répondre les associations, suivant les moyens mis à leurs dispositions», a ajouté le même expert. Deux projets sur l'environnement en ébauche ont été

avalisés, à la faveur de cette session, à savoir celui du tri sélectif intitulé «Education citoyenne» et celui portant sur la création d'un espace vert dans un quartier d'une commune urbaine relevant du Grand projet urbain d'Oran, a indiqué, pour sa part, la cheffe de service évaluation des programmes au Conservatoire national des formations de l'environnement d'Alger.

Cette session de formation, initiée dans le cadre d'un projet ministériel unifié d'amélioration des capacités des associations

dans le domaine de l'environnement, prévoit quatre (4) thématiques liées au montage de projets dédiés à l'environnement, à l'éducation et la sensibilisation sur l'environnement, à la collecte et le tri des déchets ménagers et aux techniques de jardinage, a-t-elle fait savoir. Un séminaire de formation sera organisé à Constantine, clôturant ainsi ce cycle de formation ciblant les cadres associatifs sur l'environnement des différentes wilayas du pays, a ajouté la même source.

## NAAMA:

## 154 cas de leishmaniose enregistrés en 2018 (DSP)

Pas moins de 154 cas de leishmaniose ont été enregistrés dans la wilaya de Naama dans les huit premiers mois de l'année en cours, selon un bilan du service de prévention à la direction de la Santé et la Population (DSP).

Les personnes atteintes de leishmaniose cutanée, une maladie parasitaire transmise par un insecte, sont prises en charge par les structures sanitaires de la wilaya et la plupart d'entre eux ont été guéris, a-t-on indiqué à la DSP.

A la faveur de l'amélioration des conditions d'hygiène, de la situation environnementale et du cadre de vie et de l'urbanisme dans les communes de la wilaya de Naama, une baisse sensible de cette maladie a été relevée ces dernières années.

Le nombre de cas enregistrés entre 2014 et 2017 a baissé à 240 et 220 par an contre 450 avant cette période, selon les statistiques.

La deuxième campagne de lutte contre la leishmaniose cutanée de 2018 a été lancée au mois de septembre en cours portant sur l'aspersion



d'insecticides pour lutter contre les insectes transmettant le parasite.

Cette campagne préventive dure un mois pour toucher en premier lieu les communes où ont été enregistrés ces cas dont Ain Sefra, Mecheria et El Bayoudh.

L'opération de prévention se fait en collaboration avec les services de la wilaya, la DSP, les bureaux de santé et d'hygiène communaux et porte sur le nettoyage, la suppression

des décharges anarchiques, le curage des cours d'eau, la dératisation et la lutte contre l'élevage du bétail en tissu urbain.

Par ailleurs, le bilan des maladies épidémiologiques enregistrées depuis le début de l'année en cours fait état jusqu'à fin août dernier de 182 cas de brucellose chez des personnes à cause de la consommation de lait cru et ses dérivés, dont le fromage traditionnel, échappant au contrôle des services de la qualité de la direction du Commerce et la non vaccination des vaches et caprins.

Le service prévention à la DSP de la wilaya a mis en place en concert avec des partenaires du secteur, notamment les directions des services agricoles, de l'environnement, des ressources en eau, de l'éducation ainsi que les dairas et communes, un programme intensif lancé depuis le début de cette année visant à activer les mécanismes de prévention et de lutte contre les épidémies pour la protection de la santé publique contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et zoonoses.

## BISKRA :

## 2 décès et 42 blessés dans le renversement d'un bus à Bir Naâm

Deux personnes ont trouvé la mort et 42 autres ont été blessées dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs, survenu mardi matin dans la région de Bir Naâm, à Ouled Djellel dans la wilaya de Biskra, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur un axe routier de la RN 46 A, entre les wilayas de Biskra et M'sila, suite au dérapage, puis le renversement d'un bus assurant la liaison Alger-Ouargla, a précisé la même source détaillant que les personnes décédées étaient un homme âgé de 52 ans et un nourrisson de 9 mois. La même source a ajouté que les 42 personnes blessées ont été évacuées vers les établissements hospitaliers des villes de Tolga et Ouled Djellel alors que les dépollués ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Tolga. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer avec exactitude les causes de cet accident.

## AFFAIRE DE L'ENFANT SUBSAHARIEN MALTRAITÉ À ANNABA:

## 6 mois de prison ferme à l'encontre des agresseurs

Le tribunal d'Annaba a prononcé lundi deux (2) condamnations à six (6) mois de prison ferme assortis d'une amende de 20 000 dinars à l'encontre de deux individus, le premier pour «coups volontaires» portés sur un mineur d'un pays africain (pays du Sahel), le deuxième pour avoir «filmé et posté la vidéo sur le web», alors qu'un troisième individu a été acquitté, a-t-on appris auprès du tribunal.

L'affaire remonte au 11 juillet 2018, lorsqu'une vidéo a été diffusée sur internet montrant un enfant âgé de six (6) ans de nationalité d'un pays africain se faire insulter et frapper (giflé) par un adulte dans une station de bus à Annaba.

Une plainte contre X pour maltraitance avait été dès lors déposée par la wilaya d'Annaba à l'issue de laquelle trois individus ont été arrêtés et poursuivis pour «agression volontaire sur mineur», «humiliation et mauvais traitements infligés à un mineur» et «diffusion de vidéo malveillante sur internet».

La wilaya d'Annaba avait également publié un communiqué au sujet de cet incident, stipulant que «toute atteinte à l'intégrité psychologique et physique de toute personne, sans distinction de sa race ou de sa nationalité, fera l'objet de poursuites pénales conformément aux lois de la République».

## TLEMCCEN:

## Saisie de 40 kg de kif traité à Maghnia

Des éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont opéré la saisie de 40 kg de kif traité dans la ville de Maghnia, a-t-on appris lundi dans un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée dimanche par les éléments de la police du service régional de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes de la sûreté de wilaya de Tlemcen suite à des informations faisant état de la présence d'un véhicule transportant une quantité de drogue de Maghnia vers Alger. Les investigations ont permis de localiser l'endroit de ce véhicule dans un quartier de Maghnia et d'arrêter son propriétaire et son accompagnateur âgé de 32 et 21 ans. La fouille du véhicule a permis de découvrir cette quantité de drogue soigneusement dissimulée à l'intérieur. Les inculpés seront présentés devant la justice et l'enquête dans cette affaire se poursuit.



## NIGERIA: Des inondations font une centaine de morts



Le Nigeria a déclaré l'état de catastrophe nationale après des graves inondations qui ont fait une centaine de morts, a déclaré hier le principal organisme de secours du pays.

Les fortes pluies saisonnières ont fait déborder les fleuves Niger et Bénoué, inondant des communautés, des fermes et bloquant des dizaines de milliers de personnes dans leurs maisons.

«Nous avons déclaré une catastrophe nationale dans quatre Etats: les Kogi, Delta, Anambra et Niger, a déclaré Sani Datti, de l'Agence nationale pour la gestion des urgences (NEMA).

Huit autres Etats ont été placés sur une liste de surveillance. «Tous ces Etats ont été les plus touchés par les inondations. Environ 100 personnes ont perdu la vie dans 10 Etats», a-t-il ajouté.

Le Kogi et le Niger se trouvent dans le centre du Nigeria tandis que les Etats du Delta et de l'Anambra sont dans le sud.

La capitale de l'Etat de Kogi, Lokoja, est située au confluent des deux fleuves et a été prati-

quement submergée. Selon la NEMA, le niveau de l'eau continuait de monter lundi à Lokoja et a atteint 11,06 mètres, se rapprochant de celui d'une inondation dévastatrice similaire en 2012.

Des centaines de personnes avaient alors péri et environ deux millions d'autres s'étaient retrouvés sans abri dans 30 des 36 Etats du Nigeria.

De nouvelles pluies étaient prévues mardi, selon l'Agence météorologique nigérienne.

Le président nigérien Muhammadu Buhari a déclaré lundi avoir approuvé le déblocage de trois milliards de nairas (8,3 millions de dollars, 7,1 millions d'euros) pour acheter du matériel médical et des secours.

Les inondations le long des rivières sont fréquentes au Nigeria pendant la saison des pluies qui va de mai à septembre. M. Datti a indiqué que du personnel et du matériel militaires avaient été envoyés pour aider aux opérations de secours ainsi qu'à l'évacuation des habitants bloqués.

## IRAN: Au moins 21 morts dans une collision entre un autocar et un camion-citerne

Le bilan de la collision hier entre un autobus et un camion-citerne dans la province iranienne d'Ispahan (centre), est monté à 21 morts, et 25 blessés, a rapporté l'agence de presse Isna, citant un nouveau bilan.

Le drame s'est produit mardi matin lorsque l'autocar qui venait de Téhéran à destination de Kerman (sud), a percuté le camion-citerne, a confié un responsable de la police d'Ispahan, Javad Dorostkar, a indiqué la même source. Un précédent bilan, faisait état de 19 morts. «Dix-neuf passagers de l'autocar sont décédés sur le coup et deux autres ont succombé à leurs blessures à l'hôpital», selon le responsable.

25 autres ont été blessés par un incendie provoqué par l'accident, selon la même source.

Ils ont été évacués par des secouristes du Croissant-Rouge de la province vers des hôpitaux de la ville de Dorud, selon l'agence.

Une enquête est en cours, pour déterminer les causes de l'accident. Juillet dernier, treize personnes ont été tuées dans un accident similaire



dans la province iranienne du Kurdistan (ouest). Les accidents de la route ont fait 16.300 morts et 336.000 blessés entre le 21 mars 2017 et le 20 mars 2018, selon le vice-ministre de la Santé, Mohammad-Hadi Ayazi, cité par l'agence Isna.

Ce chiffre très élevé s'explique par plusieurs facteurs: l'état général des routes, le niveau global du parc automobile iranien (privé d'innovation pendant des années en partie à cause des sanctions économiques étrangères), et le non respect des règles de base de la conduite, que la police tente de combattre par des images chocs à la télévision ou des campagnes de prévention.

## ETATS-UNIS L'ouragan Florence a causé la mort d'au moins 31 personnes

Au moins 31 personnes ont trouvé la mort lors du passage de l'ouragan Florence sur le sud-est des Etats-Unis depuis la fin de la semaine dernière, a-t-on indiqué lundi de sources officielles.

Les autorités de gestion des urgences de la Caroline du Nord ont indiqué que 25 personnes étaient mortes dans cet Etat, le plus affecté par cette tempête gorgée d'eau qui provoque d'importantes inondations. Et dans l'Etat voisin de Caroline du Sud, le bilan est d'au moins six morts, selon les autorités locales. Le précédent bilan officiel était de 23 morts.

## TURQUIE: 7 morts et 28 blessés dans un accident de bus à l'ouest du pays

Au moins sept personnes ont été tuées hier dans l'ouest de la Turquie lors de la chute d'un bus dans un fossé, ont rapporté les médias locaux qui ont fait également état de 28 blessés. Le bus est tombé dans un fossé dans la province d'Afyonkarahisar, selon l'agence de presse officielle Anadolu. Les causes de l'accident restent jusque là, inconnues, a indiqué l'agence.

## ATTAQUE SUR UN SITE TOURISTIQUE À MEXICO: Le bilan monte à 6 morts

Une sixième personne est morte, succombant à ses blessures après l'attaque menée vendredi par des hommes déguisés en mariachis sur une place touristique du centre de Mexico, ont annoncé lundi les autorités. L'attaque avait eu lieu dans la soirée sur la place Garibaldi, dans le centre de la capitale mexicaine.

De nombreuses personnes se trouvaient sur cette place aux nombreux bars et où se produisent habituellement des formations de mariachis. Le lieu était particulièrement fréquenté alors que le Mexique commémorait son indépendance pendant le week-end. Quelque 60 douilles percutées avaient retrouvées au sol après l'attaque, selon les enquêteurs.

Le bilan de cinq morts - trois hommes et deux femmes - et huit blessés, est passé à six morts lundi: un homme, âgé de 32 ans, a succombé à ses blessures, ont indiqué les autorités. Selon le maire de la capitale, José Ramon Amieva, les suspects ont été identifiés et l'attaque a été perpétrée dans le cadre d'une guerre entre gangs locaux liés à la drogue. La Plaza Garibaldi est située à proximité du quartier de Tepito, où est basé le plus important groupe criminel de la capitale, l'Union Tepito, dont le chef a été arrêté en août. Deux des personnes décédées avaient des antécédents judiciaires pour vol.

## CHINE Le réseau aérien chinois atteint 844 lignes internationales



La Chine a construit un réseau aérien international composé de 844 lignes, reliant 167 villes dans 61 pays, ont indiqué des autorités de l'aviation civile de la Chine.

Avec la réforme et l'ouverture, le transport aérien international chinois a fait de grands progrès grâce à l'augmentation des points de départ et des réseaux de lignes aériennes, a annoncé l'Administration de l'aviation civile de Chine.

Pour l'instant, la Chine a signé des accords sur le transport aérien civil intergouvernemental ou établi des liaisons aériennes civiles avec 125 pays et régions.

Ce chiffre n'était que de 34

en 1978. L'aviation civile contribue également à relier des pays le long de «la Ceinture et la Route». Durant la saison estivale de 2018, 29 compagnies aériennes chinoises ont proposé des services réguliers aller-retour dans 47 villes chinoises et 81 villes dans les pays le long de «la Ceinture et la Route».

Le nombre de vols hebdomadaires a atteint 2.849.

Pendant la même période, 90 compagnies aériennes dans 37 pays impliqués dans «la Ceinture et la Route» ont proposé des services aériens reliant 84 villes étrangères à 52 villes chinoises, avec des vols hebdomadaires dépassant 2.346.

## NIGER: La rentrée universitaire bloquée en raison de la grève des enseignants



La rentrée universitaire au Niger n'a toujours pas eu lieu en raison de la poursuite de la grève des enseignants qui ont réclamé notamment une amélioration de leurs conditions de vie et de travail, ont rapporté lundi des médias locaux.

«Nous avons reconduit notre grève pour six autres jours du 17 au 22 septembre et nous allons maintenir la cap», a indiqué Nabala Adaré, secrétaire général du Syndicat national des enseignants-chercheurs du supérieur (Snecs), cité par les mêmes médias.

Les enseignants des universités nigériennes observent un arrêt de travail depuis le 3 septembre, date officielle de la rentrée universitaire. Ils exigent «l'apurement» de «deux mois d'arriérés de salaires» et «trois mois de recherches» pour certains enseignants-chercheurs de l'université de Tillabéri (ouest), a précisé Nabala Adaré.

Les grévistes exigent aussi la prise en charge des assurances-maladie, le versement des frais d'encadrement, de perfectionnement et de soutenance, a souligné M. Adaré. A présent, «il n'y a plus aucun

arriéré de salaires dans aucune université», a expliqué de son côté à la télévision Yahouza Sadissou, ministre nigérien de l'Enseignement supérieur.

Le ministre a assuré que les «quelques cas d'arriérés» de primes de recherches et «les avantages statutaires qui ne sont pas payés» seraient bientôt apurés. En revanche, il a soutenu qu'il ne «reviendrait pas» sur «le processus d'élection» du recteur et du vice-recteur de l'université de Maradi (centre-sud), qui est pourtant une des «principales revendications» du Snecs.

Les recteurs et les vices-recteurs seront désormais «nommés par décrets», a-t-il précisé. M. Sadissou a demandé aux enseignants de «renvoyer leur copie» et de «reprennent les chemins des facultés. Des «retenues» pour le nombre de jours de grève seront faites sur leurs salaires, a-t-il prévenu.

Le Niger compte 505 enseignants-chercheurs pour huit universités, dont sept régionales et celle de Niamey qui est la plus importante avec quelque 23.000 étudiants.

## FRANCE

## 6 sur 10 des bébés nés en France en 2017 sont hors mariage

Six sur dix des bébés nés en France en 2017 ont des parents qui ne sont pas mariés, indique une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), soulignant qu'au début du XXe siècle c'était le cas de moins d'une naissance sur dix.

Ce taux est plus élevé dans les départements et régions d'outre-mer et dans l'Ouest de la France et avec ces chiffres, la France est le pays de l'Union européenne, où la part des naissances hors mariage est la plus élevée.

L'INSEE précise que de 1901 à 1978, moins de 10 % des naissances avaient lieu hors mariage, à l'exception de quelques années pendant les deux Guerres mondiales, mais depuis 1979, la proportion des enfants nés hors mariage dépasse 10 % et ne cesse d'augmenter.

«Elle a dépassé 20 % en 1986, 40 % en 1997 et atteint 60 % en 2017», a-t-il relevé, expliquant que la diffusion du Pacte civil de solidarité et des unions libres, au détriment du mariage, ainsi que le recul de l'âge au mariage ont rendu les naissances hors mariage majoritaires dès 2006.

Les naissances hors mariage sont dorénavant le fait de couples stables et les enfants nés hors mariage sont le plus souvent reconnus par leur père : en 2017, 84 % des enfants nés hors mariage ont été reconnus par leur père à la naissance.

«C'était le cas pour 73 % d'entre eux en 1995 et 39 % seulement en 1975», a rappelé l'institut, précisant que plusieurs lois votées depuis 1972 ont progressivement assuré l'égalité des droits des enfants autrefois dits «légitimes» s'ils étaient nés dans le mariage et «naturels» sinon, distinction qui a pris fin en 2009. L'étude



montre également qu'en 2017, neuf naissances sur dix étaient des naissances hors mariage en Guyane et à Mayotte.

En Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion, c'est le cas d'environ huit naissances sur dix, alors que dans la métropole, c'est à l'Ouest que les naissances hors mariage sont les «plus fréquentes» : 69,0 % en Bretagne et 67,8 % en Nouvelle-Aquitaine.

En Ile-de-France, les naissances hors mariage sont «plus rares», et «non majoritaires» : 40,4 % dans les Hauts-de-Seine, 43,7 % en Seine-Saint-Denis, 46,7 % dans le Val-de-Marne et 47,0 % à Paris.

Se référant aux catégories d'âge, l'étude relève que les naissances hors

mariage sont «plus fréquentes» chez les jeunes.

Elles représentent 79,8 % des naissances chez les mères de moins de 25 ans, et 89,3 % chez les pères de moins de 25 ans.

L'INSEE explique que donner naissance à un enfant hors du cadre du mariage est une pratique courante pour les mères de nationalité française, africaine (hors Maghreb), américaine ou océanienne.

Il s'agit, selon l'étude, d'un événement peu fréquent parmi celles de nationalité chinoise (24,4 %) et d'une situation assez rare pour les mères de nationalité algérienne, marocaine, tunisienne ou turque (d'une naissance sur dix à une naissance sur vingt).

## PHILIPPINES: Le bilan du typhon s'aggrave à 74 morts



Des centaines de secouristes philippins creusaient hier avec des pelles, voire à mains nues, pour tenter de retrouver des disparus sur le site d'un immense glissement de terrain provoqué par le typhon Mangkhut, lequel a fait 74 morts selon un nouveau bilan.

La tempête, la plus puissante depuis le début de l'année dans le monde, a détruit samedi des logements et inondé les régions agricoles du nord des Philippines avant de poursuivre son chemin vers Hong Kong et le sud de la Chine.

La police nationale de l'archipel d'Asie du Sud-Est, qui essuie régulièrement de violents typhons, a annoncé un nouveau bilan de 74 morts mais celui-ci devrait encore s'aggraver.

Un énorme glissement de terrain s'est produit à Itogon, sur l'île de Luçon, dans le nord de l'archipel et le maire de la localité, Victorio Palangdan, estime qu'une quarantaine de personnes pourraient toujours être ensevelies.

Cette coulée de boue est survenue quand Mangkhut a déversé en quelques heures l'équivalent d'un mois de pluie. Elle a emporté une construction abandonnée par l'opérateur d'une mine d'or utilisée par des mineurs et leurs familles comme abri d'urgence.

Le glissement de terrain a détruit les routes, si bien que les autorités n'ont pas pu faire venir d'équipements lourds pour accélérer les recherches. En conséquence, les familles et les secours fouillaient les débris avec des pelles et à mains nues, dans l'espoir de plus en plus tenu de retrouver des survivants. Le typhon et ses vents soufflant en rafales de plus de 230 kilomètres/heure a semé le chaos à Hong Kong, où les gratte-ciel ont vacillé pendant des heures sous la violence du vent, des arbres ont été arrachés et des routes endommagées. En Chine, quatre morts ont été recensés et trois millions de personnes ont été évacués.

## USA Vers la réduction du quota annuel de réfugiés à 30.000 personnes

L'administration du président américain Donald Trump a annoncé lundi sa réduction à 30.000 le nombre de réfugiés admis aux Etats-Unis pour l'année fiscale 2019 débutant le 1er octobre, soit le quota le plus bas depuis des décennies.

Ce nouveau quota sera le maximum que les Etats-Unis recevront au cours de la prochaine année fiscale, contre les 45.000 personnes admises pour cette année courante, qui constituait déjà le plus bas niveau depuis 1980, a noté le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo.

Dès octobre, l'administration Trump dotera son programme d'admission des réfugiés de nouvelles règles de filtrage spécial pour des réfugiés «dont l'entrée continue de faire peser des menaces potentielles sur la sécurité et le bien-être des Etats-Unis». Ces nouvelles mesures vont inaugurer une nouvelle période d'évaluation de 90 jours pendant laquelle l'administration Trump va mener «un examen approfondi des menaces» potentielles de réfugiés originaires de 11 pays au cas par cas.

Washington n'a pas encore dévoilé la liste de ces pays.

Les Etats-Unis avaient admis près de 85.000 réfugiés lors de la dernière année fiscale du mandat de Barack Obama.

APS

## ÉTATS-UNIS

## 23 morts après des inondations monstres dans le sud-est

De nombreuses régions restaient inondées lundi dans le sud-est des Etats-Unis après le passage de l'ouragan Florence, qui a fait au moins 23 morts et causé des dommages qui pourraient atteindre des milliards de dollars.

Florence, désormais rétrogradée en dépression tropicale, devait dévier vers le nord-est, charriant des fortes pluies dans les terres déjà gorgées d'eau en Caroline du Nord, Caroline du Sud et dans l'ouest de la Virginie, selon les services météorologiques.

La Virginie a émis une alerte aux tornades pour le centre de l'Etat.

Les autorités redoutaient des glissements de terrain, des ruptures de barrages ou de nouvelles crues de rivières.

«C'est une tempête historique qui se poursuit, certaines zones n'ont pas encore subi le pire des inondations», a averti Roy Cooper, gouverneur de Caroline du Nord, évoquant un «désastre monumental pour notre Etat», lors d'une conférence de presse lundi.

Le gouverneur a

confirmé la mort de 17 personnes en Caroline du Nord.

Six autres décès ont été confirmés par celles de Caroline du Sud.

La pluie s'était arrêtée lundi mais les précipitations ont fait déborder de nombreux cours d'eau, comme les rivières Neuse et Cape Fear.

Des routes ont été coupées, notamment la grande autoroute 95 qui traverse les deux Etats.

Plus de 480.000 foyers étaient toujours sans électricité lundi matin, selon le département de la sécurité publique de Caroline du Nord, l'Etat le plus touché par les intempéries où des ordres d'évacuation restaient en vigueur dans plusieurs comtés.

A Pollocksville, un village de Caroline du Nord, menacé par la rivière Trent, 21 habitants et sept chiens ont été évacués par les secours.

«On y est allés avec quatre bateaux alors que le niveau de l'eau montait», a expliqué Omar Bourne, un secouriste venu de New York.

«Dix personnes s'étaient abritées mais

elles ont voulu rester», a-t-il ajouté.

A Raleigh, la capitale de l'Etat, plus de 300 personnes étaient hébergées dans un refuge de la Croix-Rouge sur le campus de l'université.

D'autres devaient arriver dans la journée en provenance d'autres centres d'accueil contraints de fermer dans les régions plus à l'est, menacées par les inondations.

Sur la côte, la ville de Wilmington qui a été frappée de plein fouet par l'ouragan vendredi, restait isolée du reste du pays, toutes les routes menant à la cité de 117.000 habitants étant inondées.

Les services d'urgence de l'Etat ont envoyé 23 camions chargés de rations de survie et de bouteilles d'eau pour ravitailler la population.

Même si les conditions s'améliorent, les autorités ont appelé la population à éviter les déplacements en raison des risques de crues soudaines qui pourraient piéger les automobilistes.

«Ça n'est pas fini, pas pour un bout de temps», a tweeté l'agence de gestion

des urgences de Caroline du Sud (SCEMD).

Le président américain Donald Trump a décrété dimanche l'état de catastrophe naturelle pour la Caroline du Sud, permettant le déblocage d'une aide fédérale supplémentaire pour les zones affectées par Florence.

Il a indiqué la semaine dernière qu'il se rendrait «bientôt» dans les zones touchées.

La ministre à la Sécurité intérieure Kirstjen Nielsen a fait lundi un survol des régions inondées.

«Nous allons avoir besoin de fonds importants pour nous remettre d'aplomb», a prévenu lundi le gouverneur Cooper, alors que l'industrie agricole a été durement frappée par Florence.

Dans une première synthèse, la société spécialisée KCC a estimé à près de 2,5 milliards de dollars le montant des biens assurés endommagés par l'ouragan, dont les bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que les automobiles.

# MIGRAINE

## Trop d'antalgiques peut aggraver les maux de tête

*La prise trop régulière d'antidouleurs comme le paracétamol et l'aspirine pourrait avoir un effet contre-productif. Les antalgiques, ce n'est pas automatique.*



Un rapport de l'Institut national pour la santé et l'excellence clinique (Nice) au Royaume-Uni met en garde contre l'usage trop régulier de ces médicaments destinés à calmer la douleur. Les experts ont constaté que les antalgiques pouvaient aggraver la douleur au lieu de la réduire. Dans leur collimateur, le paracétamol, l'aspirine ou encore l'ibuprofène, pris habituellement pour soulager les maux de tête ou l'arthrite sont soupçonnés d'être les médicaments les plus à risque. Selon le rapport, une personne sur 50 souffrirait de maux de tête liés à la prise excessive de ces analgésiques.

L'organisme de surveillance considère que prendre des antalgiques tous les deux jours augmente le risque de douleurs en rendant le cerveau plus sensible à la douleur. Cela devient ensuite un cercle vicieux,

puisque la persistance des maux de tête conduit à prendre plus d'antalgiques, ce qui aggrave un peu plus la céphalée.

«Prendre des antalgiques plus de dix ou quinze jours sur un mois peut entraîner des maux de tête à cause d'un abus médicamenteux», avertit le professeur Martin Underwood, chercheur à la Warwick Medical School, cité par le Daily Mail.

### Des alternatives aux antalgiques existent

Pour guérir efficacement ses maux de tête sans médicaments, on teste d'autres solutions plus naturelles. On respire au grand air, on se met au calme. On peut aussi essayer le yoga des doigts ou se tourner vers l'aromathérapie. Boire 7 verres d'eau par jour soulagerait également la douleur, selon des chercheurs hollandais.

## Les MÉDICAMENTS anti-douleur perturbent le rythme cardiaque

Les analgésiques ou médicaments antidouleur peuvent provoquer des troubles du rythme cardiaques. Or, l'irrégularité des battements de cœur risque, à son tour, de déclencher un AVC. Les médicaments antidouleur, type anti-inflammatoires non stéroïdiens, utilisés par des millions de personnes chaque jour, provoqueraient des risques de trouble du rythme cardiaque. Ce trouble appelé fibrillation auriculaire (ou arythmie) augmente habituellement avec l'âge ou avec certaines pathologies comme le diabète ou l'hypertension artérielle.

Mais les chercheurs de l'Université de Rotterdam (Pays-Bas) se sont aperçus que la consommation régulière d'antidouleurs augmentait également la fibrillation auriculaire. Or, une des principales complications reliées à la fibrillation auriculaire est qu'elle peut provoquer un accident vasculaire cérébral (AVC). Les personnes atteintes de fibrillation auriculaire courent entre trois et cinq fois plus de risques de subir un AVC que les autres.

### Un risque accru au début du traitement

Pour leur étude, les chercheurs hollandais ont suivi depuis 1990 la santé

cardiaque de 8423 personnes âgées de 55 ans ou plus (et d'un âge moyen de 68 ans). Les pharmaciens étaient mis à contribution pour donner le détail des médicaments prescrits.

Pendant toute la période de suivi, 357 personnes ont souffert de fibrillation auriculaire. Parmi ces derniers, 554 avaient souvent pris des anti-inflammatoires non stéroïdiens et 42 en prenaient lorsque l'épisode d'arythmie s'est déclenché.

En tenant compte de l'âge et des problèmes de santé des différents patients, les chercheurs ont conclu que l'usage courant de ces anti-inflammatoires non-stéroïdiens était associé à 76% de risque supplémentaire de souffrir de troubles du rythme cardiaque. Mais ce risque est plus élevé au début du traitement et disparaît au fil du temps.

Selon les chercheurs, les Ains agissent en bloquant l'enzyme COX-2 qui réduit la douleur et l'inflammation. Or, cet enzyme a également une fonction importante dans la régulation du rythme cardiaque. Ce qui les inquiète, c'est que les AINS sont délivrés sans ordonnance et que chacun court, sans le savoir, le risque de faire un AVC.



## SPORT la motivation est-elle héréditaire ?

C'est la question que se sont posée des chercheurs américains. Pour en avoir le cœur net, ils ont comparé des rats «fainéants» et des rats dynamiques. Les résultats révélateurs seraient applicables aux humains...

Sommes-nous tous égaux face au sport ? Parions-nous avec le même bagage génétique de motivation ? Si les expériences quotidiennes tendent à nous prouver le contraire, des chercheurs de l'Université de Missouri ont décidé de creuser la question en élevant deux groupes de rats. L'un a été entraîné à courir, l'autre non. Le premier s'est montré particulièrement friand de la roue et pouvait passer des heures à gambader. L'autre beaucoup plus sédentaire rechignait à faire de l'exercice.

Cette différence d'enthousiasme s'est manifestée de façon intéressante au niveau cérébral. Le groupe de rongeurs motivés présentait une quantité plus importante de neurones matures dans le noyau accumbens, une région cérébrale impliquée dans le circuit de la récompense. Cela semble indiquer que les rats entraînés au sport trouvent plus de plaisir quand ils s'activent, à la différence des autres.

L'enthousiasme vient en se forçant

L'expérience aurait pu s'arrêter là, apportant de l'eau au moulin des indémodables pantoufflards. Ou mais voilà. Les chercheurs ont voulu mettre à l'épreuve jusqu'au bout les petits rats en entraînant les plus indolents à faire de la roulette. Pendant six jours, on les a poussés à houer. Si les paresseux ont plus traîné les pattes que leurs compagnons motivés, ils ont tout de même «couru» 3,5 kilomètres (contre 3,4 pour les enthousiastes).

Au niveau cérébral, cette activité contrainte s'est traduite par une augmentation du nombre de neurones matures. Preuve pour les chercheurs que l'appétit pour l'exercice vient aussi en courant.

# Antidouleur Les footballeurs en sont accros !

Une étude suisse réalisée lors de la Coupe du monde de football 2010 montre que plus de six joueurs sur dix ont pris au moins un antidouleur pendant la compétition.

Le recours aux antidouleurs serait un réflexe adopté par les footballeurs professionnels, même quand ils n'en ont pas besoin. Si 60% des joueurs en ont utilisé un pendant le Mondial, plus d'un tiers d'entre eux l'ont fait par prévention, en le consommant avant les matches.

Pour arriver à ce constat, l'équipe du Dr Philippe Matthias Tscholl de la Schulthess Clinic de Zurich ont analysé les listes des médicaments des 736 joueurs participants. Des données obtenues auprès des médecins des équipes, précise Destination Santé qui ré-

vèle l'information. Les antalgiques sont appréciés des footballeurs surtout «dans les phases finales». Et les joueurs d'Amérique du Nord en sont les plus friands car ils en prennent deux fois plus que les autres !

Les auteurs de l'étude concluent en exprimant leur inquiétude «face à ce type de consommation d'antalgiques qui apparaît en augmentation et qui devient la norme dans certaines équipes. Et ceci dans un contexte où les conséquences sur la santé des joueurs sont encore mal évaluées».



## Insolite : on va pouvoir changer la couleur de nos yeux

Une nouvelle technique mise au point par un chirurgien français pourrait permettre de changer la couleur de nos yeux. A l'occasion d'une opération de la presbytie, il a changé la couleur des yeux d'une patiente de 49 ans.

«A notre connaissance, cette étude est la première tentative expérimentale de combinaison de deux idées qui n'ont rien en commun : la création d'un trou d'épingle intra-cornéen pour traiter la presbytie et le tatouage de la cornée». C'est ainsi que le Dr Francis Ferrari vient de présenter dans le *Journal français d'ophtalmologie* l'opération qu'il vient de réaliser. Une opération de la presbytie comme toute classique, avec un laser femtoseconde, au cours de laquelle il a également changé la couleur des yeux d'une patiente âgée de 49 ans.

**Injection de colorants dans l'œil**  
Avec la technique dite «Presbyring», le chirurgien traite la presbytie en créant un petit anneau dans l'axe



visuel à l'aide d'un laser. Le diamètre de cet anneau, dans lequel un pigment noir est ensuite injecté, permet d'améliorer la vision de près et

intermédiaire de l'œil non dominant, sans altérer la vision de loin. Partant de cette technique, le Dr Ferrari a choisi d'injecter des colorants dits «bichromadères» dans l'anneau plutôt que des pigments noirs. Ces colorants agréés pour une utilisation sur la cornée humaine, sont essentiellement utilisés pour la réparation chromatique cutanée (masquage d'un tatouage, traitement d'une cicatrice).

Après avoir essayé cette technique plusieurs fois sur des yeux de porc, le médecin l'a testée sur une patiente qui se faisait opérer de la presbytie et sur laquelle il a testé un pigment vert. La patiente a été traitée dans les deux yeux sous anesthésie locale. La procédure a pris 30 minutes pour les deux yeux. L'acuité visuelle est restée la même avant et après l'opération et, comme le souligne le Dr Ferrari, la patiente est satisfaite du résultat.

## Morphine : quand est-ce qu'on en prend ?

Utilisée pour traiter les douleurs intenses ou qui résistent aux autres traitements antidouleur, on prête à la morphine bien des défauts, qui vont des hallucinations à l'addiction. Le point sur des idées reçues sur la morphine.

**La morphine, c'est pour les maladies graves**

**Faux.**  
On prescrit de la morphine non d'après la gravité de la maladie, mais d'après un degré élevé de douleur. Attention tout de même, pour certaines douleurs bien que très intenses, la morphine sera pourtant déconseillée. C'est le cas pour les migraines ou certaines atteintes nerveuses.

**Jamais de morphine avant 18 ans**

**Faux.**  
La morphine peut même être prescrite à un enfant en bas âge. En fait, tout est histoire de posologie. Le médecin prescrira simplement des

doses infiniment moins fortes aux tout-petits qu'aux adultes.

**Je peux tomber accro à la morphine**

**Faux.**  
On ne devient pas drogué, ni dépendant avec la morphine si on la prend comme un médicament qui permet de calmer la douleur et si l'on est correctement encadré par le service médical. De même, il est très rare de constater une habitude à la morphine qui vous oblige à en augmenter les doses. Ou alors, pour des situations exceptionnelles (douleurs très fortes qui durent plusieurs semaines ou plusieurs mois).

**La morphine donne des hallucinations**

**Faux.**  
Les hallucinations sont très rares (entre 1 et 3 % des cas). Les effets indésirables les plus courants sont la constipation, les nausées et les vomissements (30 % des cas). Une som-

nolence modérée peut aussi être remarquée. Pour éviter les effets indésirables, on peut soit diminuer les doses soit prescrire d'autres médicaments qui lutteront contre ces effets indésirables.

**Un traitement à la morphine c'est forcément court**

**Faux.**  
À ce jour, la morphine est le médicament analgésique le plus efficace pour soulager un grand nombre de douleurs physiques. Selon ce principe, on peut en prendre aussi longtemps que nécessaire, même si cela dure des mois. Mais en France la prescription de morphine est forcément limitée dans le temps (ce qui n'empêchera pas votre médecin de renouveler cette prescription le nombre de fois nécessaire à votre traitement) car la morphine est classée au tableau des stupéfiants.

## SOUDAN DU SUD-ONU Le Soudan du Sud arrête un auteur d'agression contre un convoi de l'ONU

L'armée sud-soudanaise a déclaré lundi avoir arrêté un homme qui avait attaqué un convoi de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) ce week-end à Yeï près de la frontière avec l'Ouganda. Lul Ruai Koang, porte-parole de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a déclaré à Xinhua que l'agresseur était un agent des Services de sécurité nationaux (NSS), un service de renseignement extérieur à l'APLS. Un casque bleu népalais a été blessé à la jambe dans cette attaque à l'arme à feu. «Le soldat qui a tiré sur un convoi de la MINUSS n'appartient pas à l'APLS mais aux NSS», a déclaré M. Koang à Juba. «Ses actions étaient menées à titre individuel et n'étaient pas cautionnées par les dirigeants du NSS». Cette arrestation fait suite à la condamnation de cette fusillade par la MINUSS, qui avait demandé au gouvernement d'en rendre des comptes. Selon la MINUSS, ce convoi de quatre véhicules qui comportait deux citernes d'eau était en déplacement depuis la base de l'ONU à Yeï pour collecter de l'eau à environ 08h30 lorsqu'elle a essuyé une attaque. Le gouvernement et l'APLS en opposition (APLS-IO), dirigée par l'ex-Premier vice-président Riek Machar, se sont accusés mutuellement de cette attaque. Les deux parties se sont affrontées la semaine dernière dans l'Etat de la Rivière Yeï après la signature d'un accord de paix final visant à mettre fin à plus de quatre années de conflit. M. Koang a affirmé que les forces gouvernementales avaient été attaquées par l'APLS-IO à Mundi, à Mangalatore et dans les zones environnantes, ce que les rebelles ont démenti, accusant l'APLS d'avoir attaqué leurs positions. «Il y a eu des affrontements à Mundi, dans les zones de Sokiri près de Yeï. Les rebelles étaient sur l'offensive pour nous prendre des territoires», a déclaré M. Koang, ajoutant que les rebelles voulaient jouer les victimes pour obtenir l'attention d'une délégation en visite du commandement américain en Afrique (AFRICOM). Le porte-parole adjoint de l'APLS-IO, Lam Paul Gabriel, a affirmé que les rebelles avaient été attaqués par l'APLS à Mundi dans le comté de Lainya, mais qu'ils les avaient repoussés avec des pertes considérables. «Les restes de cette force sont actuellement poursuivis vers Jamarà qu'ils nous ont repris il y a quelques jours», a-t-il dit. Le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et des dispositions de sécurité (CTSAMM) a confirmé qu'il investiguait les allégations de violation de l'accord de cessez-le-feu dans la région de Yeï.

## ONU-ERYTHRÉE-DJIBOUTI L'ONU salue la tenue d'un sommet Djibouti-Erythrée en Arabie saoudite

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est félicité dans un communiqué de la tenue lundi en Arabie saoudite d'un sommet entre Djibouti et l'Erythrée, espérant que cette rencontre sera le point de départ d'une résolution des conflits entre les deux pays. Ce sommet a réuni à Djeddah le président djiboutien Ismaïl Omar Guelleh et son homologue d'Erythrée, Isaias Afwerki, précise le communiqué de l'ONU diffusé lundi soir à New York.

Il s'est tenu sous les auspices du roi saoudien Salmane. Pour le secrétaire général, ce sommet représente «un nouveau pas dans la consolidation de récentes avancées pacifiques et sécuritaires dans la Corne de l'Afrique». Antonio Guterres espère qu'il «conduira à encore plus de paix, de stabilité et de développement dans la région», ajoute le communiqué, en saluant les efforts des dirigeants du royaume saoudien pour «faciliter le dialogue entre Djibouti et l'Erythrée». Cette rencontre s'est tenue au lendemain d'un sommet toujours à Djeddah entre les présidents d'Erythrée et d'Éthiopie, qui ont signé un accord consolidant leur réconciliation et renforçant «la sécurité et la stabilité dans la région».

Les relations entre Djibouti et l'Erythrée se sont tendues après une incursion en avril 2008 de troupes érythréennes vers Ras Doumeira, un promontoire stratégique surplombant l'entrée de la mer Rouge au nord de Djibouti-ville. Les deux pays s'étaient opposés à deux reprises en 1996 et 1999 pour cette zone. Le Qatar avait obtenu en juin 2010 la signature d'un accord entre l'Erythrée et Djibouti pour résoudre par un accord négocié leur conflit territorial, mais cette médiation n'avait pas eu de suite.

## SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC L'ONU dénonce les harcèlements et intimidations des militants sahraouis par le Maroc

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a critiqué, dans un rapport, la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, soulignant que le Maroc a violé la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels.

Les services d'Antonio Guterres ont rendu public ce rapport à l'occasion de la 39e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève qui se tient du 10 au 28 septembre, ont rapporté des médias.

Le rapport du secrétaire général de l'ONU a porté sur le programme de coopération des Nations unies avec ses représentants et ses mécanismes relatifs aux droits de l'Homme, ont ajouté les mêmes sources.

Concernant le Maroc, le document a évoqué notamment trois cas de sahraouis victimes de traitements cruels et de privation de leur droits, illustrant de la situation déplorable des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés illégalement par le Royaume.

«Plusieurs groupes sahraouis de défense des droits de l'Homme ont continué à connaître des difficultés dans l'exercice de leurs activités.

En effet, ils n'étaient pas reconnus juridiquement, le Gouvernement marocain n'ayant pas donné suite à leurs demandes d'enregistrement», a dénoncé le rapport. Sur la base du travail accompli par le Comité onusien contre la torture, composé de 10 experts indépendants, Antonio Guterres a souligné particulièrement les mauvaises conditions d'incarcération de Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison au terme du procès de Gdim Izik. Placé en isolement du 13 février au 13 mars 2018, le détenu est toujours privé des visites de son épouse, Claude Mangin. A quatre



reprises, Claude Mangin Asfari avait été interdite d'entrée au Maroc et de se rendre chez son époux injustement condamné et incarcéré par l'occupant marocain. Le Comité onusien a souligné que dans le cas Asfari, le Royaume marocain a été tenu responsable de la violation des articles de la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, signée en 1984 et entrée en vigueur en 1987.

Le secrétaire général de l'ONU a évoqué aussi la situation de El Ghalia Djimi, militante de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat marocain (ASVDH).

Antonio Guterres a rappelé, dans ce contexte, que la militante El Ghalia

Djimi avait été empêchée en 2017 de quitter le Maroc pour prendre part aux travaux de la 36e session du Conseil des droits de l'Homme de Genève.

Le secrétaire général a affirmé, sur la base des observations faites par Michel Forst, rapporteur spécial sur la situation des défenseurs droits humains, que «ce cas est loin d'être isolé, mais révélateur d'une large tendance de représailles, d'harcèlement et d'intimidation des défenseurs des droits de l'Homme par le Maroc» dans les territoires sahraouis occupés.

Le SG de l'ONU s'est dit, en outre, préoccupé par le cas d'une autre femme sahraouie, Mina Baali, victime de la violence et d'intimidation de la part des services de sécurité marocains.

## LIBYE:

### Reprise des combats au sud de la capitale

Les combats entre milices rivales ont repris mardi au sud de la capitale libyenne Tripoli, provoquant une coupure générale d'électricité sur l'ouest et le sud du pays, selon la Compagnie nationale d'électricité. Malgré un accord de cessez-le-feu conclu le 4 septembre sous l'égide de l'ONU, les affrontements ont repris en matinée, notamment sur la route de l'aéroport international de Tripoli, détruit en 2014 par des combats similaires, selon des témoins, cités par des médias locaux. La Compagnie nationale d'électricité a elle déploré des dégâts sur son réseau de distribution, dus aux combats, qui ont provoqué une coupure généralisée sur les

régions ouest et sud du pays.

Elle a précisé ultérieurement, dans un communiqué, avoir commencé à rétablir «progressivement» l'alimentation, «malgré des conditions de travail difficiles». La Libye fait déjà face à une pénurie d'électricité et la population souffre d'un rationnement de l'approvisionnement électrique.

S'agissant des récents combats enregistrés près de la capitale, l'émissaire de l'ONU en Libye Ghassan Salamé avait fait état la semaine dernière de 14 violations de la trêve observées par son organisation.

Il avait toutefois souligné que le cessez-le-feu était «globalement respecté», après les affrontements ayant coûté la vie à au moins

63 personnes fin août-début septembre.

Le gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, a récemment annoncé une série de mesures en vue de sécuriser Tripoli et déloger les milices des institutions de l'Etat et des banques.

Lundi, le ministre de l'Intérieur du GNA, Abdessalam Achour, a annoncé qu'une «force régulière» allait être chargée de sécuriser le seul aéroport encore opérationnel dans la capitale libyenne, fermé depuis plusieurs jours en raison de violences.

L'aéroport de Mitiga est situé dans une ancienne base de l'armée qui com-

prend également une prison et des entrepôts militaires.

Le tout est contrôlé par la «Force de dissuasion», un groupe armé qui fait office de police à Tripoli et est impliqué dans les combats au sud de la capitale.

Mercredi dernier, des roquettes se sont abattues dans le périmètre de l'aéroport et les vols ont été suspendus depuis.

L'aéroport avait déjà été fermé du 31 août au 6 septembre en raison de combats entre groupes armés rivaux. Il avait rouvert après la signature de l'accord de cessez-le-feu, lequel reste très fragile dans la mesure où les différents groupes rivaux tiennent toujours leurs positions sur les lignes de front.

## NIGER:

### Un prêtre italien enlevé dans le sud-ouest

Un prêtre italien Pier Luigi Maccalli a été enlevé à son domicile de Bamouanga, dans le sud-ouest du Niger, lundi soir par des hommes en moto, a déclaré le chargé de la communication de la mission catholique dans ce pays.

«L'enlèvement a eu lieu vers 21 heures (20h00 GMT).

Selon les témoignages des habitants, les assaillants étaient environ huit et sont venus en moto.

Ils ont enlevé le prêtre à son domicile situé en face de son église», a

déclaré Thomas Codjovi, cité par l'AFP. «Ils ont d'abord cassé (la porte de) sa maison avant de l'extraire et de partir avec lui sur une de leurs motos et ont piqué droit vers la frontière du Burkina Faso. Dix minutes après, ils sont revenus pour tirer en l'air, manifestement pour intimider les populations», a précisé M. Codjovi.

«Il y avait également des sœurs mais c'est lui seul qu'ils ont enlevé», a-t-il ajouté. Le prêtre italien vit depuis onze ans au Niger. La Société des missions africaines (SMA), dont

dépend le prêtre, a confirmé l'enlèvement sur sa page Facebook soulignant être «en contact constant avec la cellule de crise de la Farnesina (ministère italien des Affaires étrangères). Il n'y a pas de revendication de la part des auteurs de l'enlèvement pour l'instant».

En avril, un humanitaire allemand avait été enlevé dans la même région de Tillabéri alors qu'un humanitaire américain a été enlevé plus au nord en octobre 2016.

## SYRIE:

**L'accord russo-turc sur Idlib salué et considéré comme une lueur d'espoir**

L'accord entre Moscou et Ankara portant sur la création d'une zone démilitarisée à Idlib a été salué hier par la communauté internationale considérant que cette démarche a permis d'éviter une guerre et une catastrophe humanitaire en Syrie.

Le président russe Vladimir Poutine avait annoncé lundi avoir trouvé un accord avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan pour la création d'ici au 15 octobre prochain une «zone démilitarisée» le long de la ligne de démarcation entre les forces gouvernementales syriennes et les groupes armés dans la province syrienne Idlib.

Le chef du Kremlin avait fait cette annonce à l'issue de ses pourparlers tenus à Sotchi avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan.

Le contrôle de cette zone démilitarisée, large de 15 à 20 kilomètres, sera assuré par les forces turques et russes, avait-t-il ajouté.

Le président russe a qualifié cet accord de «la solution sérieuse», alors que le président turc Erdogan a estimé que «grâce à cet accord, une grande crise humanitaire a été évitée à Idlib».

L'accord sur la création de la zone tampon à Idlib intervient après une série de rencontres et d'intenses négociations menées par les pays garants du processus d'Astana (Russie, Iran et Turquie), ainsi que d'incessants appels lancés par la communauté internationale pour un règlement politique de la situation dans cette province afin d'éviter une crise humanitaire en cas d'une offensive de l'armée syrienne contre les groupes armés présents dans cette province.

**Un règlement acceptable par toutes les parties**

La Russie, la Turquie et l'Iran avaient tenu un sommet tripartite à Téhéran le 7 septembre consacré à la situation d'Idlib, mais sans parvenir à une décision consensuelle.

Et depuis, la multiplication des avertissements internationaux contre l'apparition d'une catastrophe humanitaire en cas d'opération militaire de l'armée syrienne à Idlib et la succession des menaces occidentales pour lancer une attaque militaire contre la Syrie si de présu-



mées attaques à l'aide d'armes chimiques seraient utilisées ont incité le président russe Vladimir Poutine et son homologue Recep Tayyip Erdogan à s'entendre sur un règlement acceptable pour toutes les parties.

Les observateurs de la scène internationale ont vu à travers l'accord conclu entre la Russie et la Turquie à Sotchi sur le sort de la province d'Idlib, une occasion inespérée pour éloigner le spectre de la guerre et couper la route aux pays occidentaux qui voulaient intervenir en Syrie sous le prétexte de l'usage présumé des armes chimiques.

A ce propos, le premier vice-président de la commission des affaires étrangères du Conseil de la fédération de Russie Vladimir Djabarov a affirmé à l'agence Sputnik que les dirigeants russe et turc ont trouvé une «solution raisonnable à une situation difficile pour éviter une nouvelle tragédie en Syrie».

Le conseiller de l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie, Jan Egeland, a considéré, quant à lui, que «l'accord entre la Turquie et la Russie comme une nouvelle lueur d'espoir pour des millions de civils qui habitent à Idlib». S'exprimant mardi sur son compte Twitter, le responsable onusien a ajouté que l'accord entre la Russie et la Turquie et la Russie

pourrait éviter une guerre terrible aux déplacés, appelant les parties en conflits à respecter cet accord.

Selon l'ONU, une offensive contre cette province pourrait faire jusqu'à 800.000 déplacés et provoquer une catastrophe humanitaire.

Quelque trois millions de personnes, dont la moitié sont des déplacés, vivent aujourd'hui dans cette région.

La Commission européenne a demandé, pour sa part, que l'accord garantisse «la protection des vies et des infrastructures civiles, ainsi qu'un accès humanitaire sans entrave et durable».

Les autorités syriennes ont salué également mardi l'accord russo-turc, a rapporté l'agence Sana, citant une source du ministère syrien des Affaires étrangères.

«La Syrie a accueilli toujours favorablement toute initiative qui permet d'éviter l'effusion de sang des Syriens et participe à restaurer la sécurité», a poursuivi le média syrien. De son côté, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, a souligné que «la diplomatie responsable et intensive menée ces dernières semaines a réussi à éviter une guerre à Idlib grâce à la volonté ferme de lutter contre l'extrémisme et le terrorisme».

## NUCLÉAIRE

**La 62<sup>e</sup> session ordinaire annuelle de la Conférence générale de l'AIEA se tient à Vienne**

La 62<sup>e</sup> session ordinaire annuelle de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se poursuivait hier au Centre international de Vienne en Autriche, en présence de plusieurs responsables et représentants de haut rang des 170 Etats membres de l'AIEA.

La conférence générale qui se tient du 17 au 21 septembre, rassemble chaque année en session ordinaire les représentants des Etats Membres de l'Agence pour examiner et approuver le budget de l'AIEA et statuer sur des questions soulevées par le Conseil des Gouverneurs, le Directeur général et les Etats Membres.

Lors des cinq jours de travaux, les participants devront débattre sur les différentes problématiques en discussion. Les membres des différentes délégations mettront à profit cette opportunité pour rencontrer les premiers responsables de l'AIEA ainsi que les services techniques de l'Agence en vue de «faire le point des dossiers spécifiques», ont indiqué les organisateurs.

En marge de la Conférence générale, l'AIEA organise régulièrement un forum scientifique sur des sujets relatifs à la technologie et à la science nucléaires.

Cette année, le Forum scientifique se déroulera autour du thème: «La technologie nucléaire et le climat: atténuation, surveillance et adaptation». Le Forum scientifique de l'année dernière avait réfléchi sur la problématique de l'utilisation des sciences et de la technologie nucléaires dans le domaine de la santé humaine.

Les participants avaient débattu de la contribution des techniques nucléaires au diagnostic, au traitement et à la prévention des maladies, dont les plus meurtrières que connaît notre époque.

Lors de la dernière Conférence générale de l'AIEA, tenue en septembre 2017, les principales résolutions adoptées avaient porté sur les mesures visant à renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires.

Les résolutions avaient également évoqué les voies et moyens pour faire progresser les sciences et la technologie nucléaires dans les applications énergétiques et non énergétiques. Ce fut également à la faveur de la 61<sup>e</sup> session que le mandat du Directeur général, M. Yukiya Amano, a été renouvelé pour quatre autres années. Dans le domaine de la santé, l'AIEA aide les pays à améliorer leurs services de médecine nucléaire en proposant des formations et du matériel, et en fournissant des conseils sur les systèmes d'assurance de la qualité en vue de leur utilisation sûre.

Dans ce sens, l'Agence a lancé un projet quadriennal qui vise à aider 17 pays africains à produire et à utiliser les «radio pharmaceutiques» indispensables pour traiter et prendre en charge le cancer et d'autres maladies courantes. Le programme de coopération technique est le principal mécanisme utilisé par l'Agence pour transférer des technologies nucléaires aux Etats membres, et les aider à répondre aux grandes priorités en matière de développement dans plusieurs domaines tels que la santé et la nutrition, l'alimentation et l'agriculture, l'eau et l'environnement, les applications industrielles, ainsi que le développement et la gestion des connaissances dans le secteur nucléaire.

## HONGRIE:

**Le Conseil de l'Europe critique la violence des expulsions de migrants**

Le Conseil de l'Europe a dénoncé hier, dans un rapport, les fréquents mauvais traitements subis par les migrants quand ils sont renvoyés de Hongrie en Serbie, Budapest répliquant en dénonçant un document «inexact», «davantage de nature politique que professionnelle».

Des membres du Comité européen de prévention de la torture (CPT), organe spécialisé de l'organisation intergouvernementale basée à Strasbourg, se sont rendus en octobre 2017 en Hongrie dans deux zones de transit où étaient réunis des migrants, et ils sont également allés interroger des étrangers refoulés par la Hongrie et renvoyés en Serbie.

Selon les témoignages et preuves recueillis, le comité a conclu que la Hongrie faisait des efforts pour offrir «des conditions matérielles convenables» dans ses centres de rétention, même si les conditions y sont «très carcérales», notamment pour les familles avec enfants.

Aucune allégation de mauvais traitements n'a été recueillie dans les zones visitées, est-il souligné.

## YÉMEN:

**Reprise de l'offensive pour prendre le port stratégique de Hodeida aux rebelles**

Les forces progouvernementales yéménites et la coalition sous commandement saoudien qui les soutient ont annoncé lundi la reprise de l'offensive militaire destinée à prendre aux rebelles Houthis la ville portuaire stratégique de Hodeida, point d'entrée essentiel pour l'aide humanitaire.

«Une opération militaire destinée à libérer Hodeida et son port a commencé sur plusieurs axes», a déclaré à la presse sous couvert d'anonymat un haut responsable de la coalition militaire anti-rebelles.

Un haut commandant de cette coalition, le général émirati Ali Al-Taniji, a confirmé la reprise de l'offensive contre cette ville des bords de la mer Rouge à l'agence de presse des Emirats WAM. La coalition a lancé des



raids aériens intenses contre les positions rebelles dans et autour de la ville de 600.000 habitants.

Des résidents cités par l'AFP ont confirmé avoir entendu le bruit de déflagrations.

Des forces progouvernementales yéménites, soutenues par une coalition sous commandement saoudien et par les Emirats arabes unis, sont engagées depuis le 13 juin

dans une offensive contre les rebelles Houthis dans l'ouest du Yémen.

Leur objectif est de prendre la ville de Hodeida, dont le port, contrôlé depuis 2014 par les rebelles Houthis, est le principal point d'entrée des importations du Yémen et de l'aide humanitaire.

Le 13 juin 2018, les forces progouvernementales, appuyées par les Emiratis et les Saoudiens,

lancent l'assaut sur le port de Hodeida.

Les Emirats avaient donné jusqu'au 12 juin à l'ONU pour trouver une solution et contraindre les Houthis à abandonner Hodeida sans combattre.

L'Arabie saoudite et les Emirats affirmant avoir pris des dispositions pour assurer la continuité du flot de l'aide humanitaire en dépit de l'opération militaire.

La guerre au Yémen oppose des forces progouvernementales, appuyées par l'Arabie saoudite et ses proches alliés, aux rebelles Houthis qui contrôlent de vastes territoires, dont la capitale Sanaa.

Le conflit a fait quelque 10.000 morts, plus de 56.000 blessés et provoqué la pire crise humanitaire au monde, selon l'ONU.

## TIZI-OUZOU : Ouverture de la première édition du Salon des arts graphiques

Le premier Salon des arts graphiques, qui s'étalera sur deux jours, s'est ouvert lundi à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.

Placée sous le thème : «Le rôle de la publicité et de la communication dans la promotion de l'action culturelle», cette manifestation, qui réunit plus d'une vingtaine de participants, vise à faire «découvrir les innovations technologiques du secteur de l'imprimerie et de l'art graphique», selon la directrice locale de la Culture, Goumeziane Nabila.

C'est aussi, a-t-elle ajouté, «une occasion pour les artistes, autodidactes et diplômés, aux photographes et à tous les acteurs qui interviennent dans la conception du support graphique, de se rencontrer et d'échanger. Ce qui est à même de leur procurer un enrichissement mutuel».

Ce salon permettra aussi «de mettre en valeur le rôle des arts graphiques et la valeur ajoutée qu'ils apportent dans la promotion de tout produit», a estimé pour sa part, Touzène Abdelouhab, gérant de Numid Vidéos Productions, une boîte exposante.

Considérant que le marché de l'art graphique «obéit au principe de l'offre et la demande» et qu'il a connu «une réelle expansion ces dernières années», M. Touzène a relevé «une évolution de la perception graphique» chez le client. Ce dernier, a-t-il poursuivi, «commence à devenir exigeant sur la



qualité et l'esthétique du travail».

Diverses expositions, ateliers et tables rondes sont prévus au programme de ce salon, qui sera également marqué par le lancement du concours de la meilleure conception d'affiche de la 2ème édition du Salon de la bande dessinée «Tizi Bulle».

S'agissant des expositions, l'ensemble des supports (affiches, dépliants, flyers, banderoles etc.), réalisés par l'Ecole supérieure des Beaux Arts d'Alger et celle d'Az-

zazga à l'occasion des différents événements organisés par le secteur de la culture, seront exposés, de même que ceux réalisés par les différentes agences et boîtes de communication publicitaire partenaires de la direction de la Culture.

En outre, un atelier d'initiation à l'infographie avec un expert dans le domaine est également prévu ainsi qu'une table ronde entre les professionnels des arts graphiques autour du thème du salon.

## CINÉMA "The Predator" se taille la part du lion au box-office nord-américain

"The Predator", dernier opus de la franchise de science-fiction, s'est taillé un chemin jusqu'à la tête du box-office nord-américain pour le premier week-end de sa sortie, selon les chiffres de la société spécialisée Exhibitor Relations publiés lundi.

Mais le long-métrage produit par Fox, qui a coûté 88 millions de dollars, n'a pas connu le succès attendu, ne recueillant que 24,6 millions de dollars. Les créatures de l'espace prêtes à exterminer l'espèce humaine ont relégué à la deuxième place "La Nonne", qui est sorti la semaine précédente. Le dernier film en date de l'univers des "Conjuring", qui raconte l'histoire d'un prêtre, d'une novice et d'un villageois enquêtant sur un démon dans un couvent roumain en 1952, a récolté 18,2 millions de dollars (85 millions en tout).

Autre nouveauté: "L'Ombre d'Emily", qui raconte l'enquête lancée par une maman blogueuse (Anna Kendrick) après la disparition de son amie (Blake Lively), prend la troisième place avec 16 millions de dollars, aidé par de bonnes critiques.

Nouvelle entrée dans le box-office, "Undercover - Une histoire vraie" se classe directement quatrième avec 8,9 millions. Le film, avec Matthew McConaughey en vedette, est basé sur le parcours d'un adolescent qui devient baron de la drogue puis informateur du FBI, la police fédérale américaine. Juste derrière, "Crazy Rich Asians", adapté du livre éponyme de Kevin Kwan (traduit en français par "Singapour millionnaire", reste scintillant avec une cinquième place pour sa cinquième semaine et engrange 8,7 millions de recettes (149,5 millions en tout).

Voici le reste du Top 10:

- 6 - "Peppermint", avec Jennifer Garner contre les gangs et les ripoux: 6 millions (24,2 millions en deux semaines)
- 7 - "En eaux troubles", avec Jason Statham contre un requin préhistorique: 3,8 millions (137 millions en six semaines)
- 8 - "Searching - Portée disparue": 3,2 millions (19,6 millions en quatre semaines)
- 9 - "Mission Impossible: Fallout", avec l'inusable Tom Cruise: 2,3 millions (216,1 millions en huit semaines)
- 10 - "Unbroken: Path to Redemption", suite du film "Invincible" qui fut produit et réalisé par Angelina Jolie: 2,2 millions (nouveau).

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTERE DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 WILAYA D'ALGER  
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE DAR EL BEIDA  
 وزارة السكن والعمران والمدينة  
 ولاية الجزائر  
 ديوان الترقية والتسيير العقاري  
 للدار البيضاء  
 OPGI  
 DAR EL BEIDA  
 Réf: N° 2018/12018

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

(NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE: 000016001140661)

Conformément aux dispositions des articles 65, 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Dar El Beida sis à cité Rabia Tahar Bât M5, Bab Ezzouar, Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 2ème avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/SM/DG/2018 paru dans les quotidiens nationaux **DK NEWS** en date du 19/04/2018 et **السيحي** en date du 25/04/2018 pour la réalisation des travaux de raccordement électrique en basse tension du projet des 2100 Logements Publics Locatifs sis à Abziou II, Commune de Douera.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci-après désigné et ce, conformément aux détails suivants :

Attributaire	Note Technique /80 points	Montant de l'offre DA TTC	Montant de l'offre corrigé DA TTC	Délai	Critère de choix
ETE REBAI KHEIREDDINE NIF: 197626520005220	42.22 pts	49 999 953.43	49 996 275.23	45 JOURS	Moins disant

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI DE Dar El Beida dans un délai de **trois (03) Jours** de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse pour prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières.

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du présent marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente
- Le recours est introduit dans les **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP), la presse ou le portail du marché publics.
- Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

**DK NEWS** Anep : 827 966 du 19/09/2018

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
 MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU  
 DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA  
 WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
 NIF : 099034019000827

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :10/2018

**APRES RELANCE DE PROCEDURE**

La direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la:

**Réalisation d'un Forage Profond (Reconnaissance) à EL HAMMADIA sur 650 ml de profondeur**

Le présent avis d'appel d'offres est destiné aux entreprises qualifiées dans le domaine d'hydraulique comme activité principale et ayant satisfaisant obligatoirement aux conditions d'éligibilité suivantes :

- > Présentation d'un Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique catégorie Cinq (05) et plus Activité principale hydraulique code forage (34-303).
- > Possession d'un appareil de forage sur 650 ml de profondeur et plus (présentation d'une liste de matériel, carte grise avec certificat d'assurances ou facture achat + certificat de conformité).

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet à la direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, site cité administrative (ex douar souk). Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que la mention « dossier de candidature »

« offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention -

**SOUSSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 10/2018**

**Réalisation d'un Forage Profond (Reconnaissance) à EL HAMMADIA sur 650 ml de profondeur**

01/ Le dossier de candidature contient

- \* Une déclaration de candidature renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- \* Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée (selon le modèle joint).
- \* Les statuts des sociétés.
- \* Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- \* Certificat de qualification et classification (copie) valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Casier judiciaire s'il ne porte pas la mention « néant » valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Copie du jugement du tribunal si l'entreprise est en redressement judiciaire.
- \* Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2015-2016-2017), visés par les services des impôts.
- \* Attestations d'affiliations délivrées par les services de la CNAS durant un délai de trois mois avant la date de dépôt des offres + diplômes ou attestations de succès ou contrat d'intégration CID, CIP, PID jointes par des attestations de succès + les attestations de travail valable à la date d'ouverture des plis.
- \* Liste des moyens matériels dressée et délivrée par un huissier de justice ou document de locations du matériel établi par un notaire durant l'année 2018 (joindre cartes grises (copies) + assurances concernant le matériel roulant + les factures d'achat valables à la date de dépôt des offres.
- \* Références professionnelles : joindre attestations de bonne exécution des forages durant les dix dernières années, portant l'objet et le montant délivrés par des services contractants (copies).

02/ Offre technique contient

- \* Une déclaration à soucrire renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- \* Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires
- \* Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03/ Offre financière contient

- \* Lettre de soumission renseignée, datée et signée (selon le modèle joint).
- \* Bordereau des prix unitaire renseigné en chiffre et en lettre signé, cacheté et daté.
- \* Devis quantitative et estimatif renseigné signé, cacheté et daté.

- la durée de préparation des offres est fixée à "10" dix Jours à compter de la date de la première publication de l'avis à la concurrence dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

- Les offres sont déposées au siège de La direction des ressources en eau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, site cité administrative (ex Douar Souk) B.B.A, à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h30.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres technique et financière se tiendra en séance publique et pendant la même séance à la date correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 11h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les candidats et soumissionnaires sont invités à y assister à la séance d'ouverture des plis.

- les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

**DK NEWS** Anep : 25111151 du 19/09/2018



## LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS DU MALG, DAHO OULD-KABLIA : «La création du GPRA a donné de la visibilité à la Révolution de Novembre»

La mise en place le 19 septembre 1958, du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) avait permis de «donner de la visibilité» à la Révolution pour négocier avec le colonisateur français débouchant ainsi sur une «victoire retentissante», a relevé jeudi à Alger le président de l'Association des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Daho Ould-Kablia.

«Le GPRA a pu ainsi négocier à travers plusieurs étapes aboutissant à une victoire retentissante contre la colonisation avec le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie», a indiqué M. Ould Kablia lors d'une conférence organisée au forum du journal *El-Moudjahid* en collaboration avec l'association Machaal El Chahid.

Le conférencier a rappelé qu'après le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 54, ses principaux dirigeants notamment les neuf historiques n'avaient pas l'opportunité de bien coordonner leurs actions, toutefois cette situation avait été réglée avec la tenue du congrès de la Soummam le 20 août 56 qui a abouti à la mise en place d'une direction collégiale, le Comité de coordination et d'exécution (CCE).

Il a expliqué que «le CCE avait fini par atteindre ses limites et n'avait pas tous les moyens de bien coordonner la lutte efficacement, d'où la nécessité d'aller vers une direction «plus représentative et élargie», à savoir le GPRA.

«Le CCE souffrait notamment de graves dissensions entre ses dirigeants aboutissant à l'assassinat de Abane Ramdane», a-t-il déploré relevant que c'est Ait Ahmed qui avait suggéré la création d'un gouvernement provisoire à même d'être plus représentatif et plus crédible sur la scène internationale.

Selon lui, ce nouveau gouvernement en exil, alors pré-



sidé par Ferhat Abbas, puisait sa force dans la reconnaissance de nombreux Etats souverains, notamment la Chine, l'ex-Yougoslavie, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan, et de nombreux pays arabes et africains, qui soutenaient le combat du peuple algérien pour sa liberté et sa dignité.

Il a noté que le GPRA était né dans un contexte difficile, avec le règne du général De Gaulle qui a essayé d'annuler la Révolution algérienne notamment en intensifiant les opérations, en étouffant les maquis, et établissant les lignes Challe et Maurice.

M. Ould Kablia a reconnu, néanmoins, que la Révolution algérienne n'était pas exempte de problèmes et de crises, à l'instar de nombreux mouvements de libération dans le monde, notamment pour la présidence du GPRA, citant l'exemple de Krim Belkacem (un des neuf historiques) qui «escomptait le

dirigeait mais qui a buté sur l'hostilité de ses compagnons d'arme Abdelhafidh Bousouf et Lakhdar Bentobal», a-t-il dit. Interrogé à l'occasion, sur les nombreux algériens qui avaient soutenu la Révolution dans le secret, de par leur fonction notamment dans les administrations françaises, citant au passage le cas de Salah Bouakour, alors secrétaire général adjoint au gouverneur général d'Alger chargé des affaires économiques, M. Ould Kablia a indiqué que c'est Bouakour qui a lui-même pris attache avec Ferhat Abbas qui l'a mis en contact ensuite avec Bousouf.

«Il a donné la structure du plan de Constantine et les projets des Français concernant sa politique pétrolière en Algérie. Nous avons tous les documents à ce sujet, d'ailleurs il a fini par être assassiné par les services français. Il faut qu'il ait le statut

de chahid», a-t-il soutenu.

Par ailleurs, évoquant la reconnaissance par l'Etat français de sa responsabilité dans la disparition et la torture, durant la Guerre de libération nationale, de Maurice Audin, Ould Kablia l'a qualifiée d'un «grand geste, lequel doit être suivi par d'autres», ajoutant qu'il faut qu'on reconnaisse beaucoup de crimes qui ont été commis par l'armée française.

Pour sa part Salah Goudjil, sénateur et moudjahid dans les Aurès (wilaya I historique), a indiqué qu'en dépit de toutes les difficultés et les dissensions, la Révolution algérienne a pu venir à bout d'une puissance telle que la France. «Nous avons pu triompher contre le colonisateur français et arracher une indépendance totale sans l'aide d'aucune partie pour avoir justement la souveraineté sur nos décisions politiques», a-t-il soutenu.

## FRANCE-ALGÉRIE L'ensemble des crimes coloniaux doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être»

L'universitaire français Olivier Le Cour Grandmaison a estimé que l'ensemble des crimes coloniaux, commis par la France, doivent être qualifiés «comme ils devraient l'être», affirmant que la déclaration du président Emmanuel Macron sur l'affaire Maurice Audin est un «immense pas».

«Si la déclaration d'Emmanuel Macron, au sujet de l'arrestation, de la torture et de la disparition de Maurice Audin, est un immense pas pour la famille, et pour toutes celles et tous ceux qui, depuis cet événement, se sont mobilisés pour que le crime perpétré ce jour-là soit enfin reconnu par les plus hautes autorités de l'Etat, beaucoup d'autres devront être effectués pour que l'ensemble des crimes coloniaux soient qualifiés comme ils devraient l'être», a-t-il précisé dans un entretien à l'APS à quelques jours de la déclaration du président français.

Pendant, il a estimé que le président et ses conseillers demeurent «très en-deçà» de ce qui aurait dû être déclaré, rappelant que lors de son déplacement à Alger, en tant que candidat à l'élection présidentielle, il avait déclaré que la colonisation avait été un «crime contre l'humanité», mais il s'est bien gardé, a-t-il dit, de réitérer ses propos à cette occasion «alors que les faits visés ressortissent bien à ce type de qualification». L'auteur de «L'Empire des hygiénistes. Vivre aux colonies» (Fayard, 2014) a tenu également à rappeler au chef d'Etat français que l'article 212-1 du Code pénal français explique que sont considérés comme des crimes contre l'humanité : «la déportation (...) ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, la torture ou d'actes inhumains inspirés par des motifs politiques (...) organisés en vertu d'un plan concerté à l'encontre d'une population civile». «Pour méner les militaires, la droite et l'extrême-droite, et sans doute aussi, une partie de son électoral, peut-être aussi pour éviter des procédures judiciaires, cette qualification n'a donc pas été employée alors qu'elle est parfaitement adéquate aux pratiques de l'armée française pendant la guerre d'Algérie et aux crimes commis antérieurement à partir du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, puis en Indochine, à Madagascar en 1947 et le 17 octobre 1961 à Paris», a-t-il soutenu, soulignant que de ce point de vue, la déclaration du président Macron «ne saurait satisfaire celles et ceux qui exigent, parfois depuis des décennies, que ces massacres soient reconnus par les plus hautes autorités de l'Etat».

### Les massacres du 17 octobre doivent être reconnus comme crime d'Etat

A propos de la promesse du président Emmanuel Macron d'ouvrir les archives, l'universitaire juge ambiguë sa déclaration à ce sujet. «Soit cela porte uniquement sur l'affaire Audin, et c'est alors singulièrement restrictif, soit cela concerne l'ensemble de la guerre d'Algérie, et la mesure est autrement plus importante. Reste que cet accès demeure le fait du prince», a-t-il expliqué et, pour ne pas abandonner son doute, il s'interroge sur le sort «des archives relatives aux événements précités auxquels il faut ajouter le massacre de Thiaroye du 1er décembre 1944 et la guerre trop longtemps oubliée conduite au Cameroun entre 1955 et 1971». Pour Olivier Le Cour Grandmaison, comparativement à d'autres pays comme les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, la législation française sur l'accès aux archives est «une des plus restrictives et que beaucoup, par le passé, se sont vus refuser l'accès à certaines archives», mettant en valeur, dans ce cadre, le travail du regretté Jean-Luc Einaudi sur les massacres du 17 octobre 1961. Il a annoncé à cet effet que, dans moins d'un mois, le collectif pour la reconnaissance des massacres du 17 octobre à Paris et sa banlieue se réunira, comme tous les ans, sur le Pont Saint-Michel pour «exiger la reconnaissance de ce crime comme crime d'Etat et l'ouverture de toutes les archives». «Le président de la République laisse croire qu'il est disposé à solder les comptes du passé criminel de la France en Algérie, qu'il le prouve en faisant enfin une déclaration précise et circonstanciée sur ce qui s'est déroulé à Paris et en banlieue parisienne où les arrestations arbitraires, la torture et les disparitions forcées ont également été employées par des policiers et des harkis agissant sous les ordres du préfet de police de l'époque, Maurice Papon», a-t-il conclu.

## Le GPRA, porte-voix de la Révolution algérienne et vecteur de son internationalisation

Créé en pleine guerre de libération nationale, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), s'est imposé en un temps très court, non seulement comme la voix de l'Algérie en lutte, mais aussi comme le vecteur de l'internationalisation et la mobilisation autour de la cause algérienne contre le colonialisme français.

La création du GPRA, il y a 60 ans, est intervenue en application des décisions du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) lors de sa réunion au Caire du 20 au 27 août 1957, au cours de laquelle il a été décidé de sa proclamation officielle le 19 septembre 1958. C'est ainsi que le GPRA s'est imposé comme représentant légitime du peuple algérien lors des négociations d'Evian sanctionnées par la signature du cessez-le-feu le 19 mars 1962 qui a abouti par la suite à l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet de la même année. Mais avant d'en arriver au recouvrement de la souveraineté du pays, le GPRA aura eu un impact considérable sur le cours de la révolution, notamment du point de vue diplomatique dans la mesure où sitôt proclamé, il a eu la reconnaissance de plusieurs gouvernements à travers le monde.

Cette reconnaissance et adhésion des différents Etats à la cause algérienne conféra dès lors un rôle plus que déterminant pour le GPRA dans le renforcement de la diplomatie algérienne,

en impulsant la «diplomatie révolutionnaire» qui a accompagné la lutte de libération jusqu'au recouvrement de sa liberté et de son indépendance. Cet écho international dont venait de bénéficier la révolution algérienne ne manquera pas de tordre le cou au discours français qui évoquait un essoufflement, voire un étouffement, de la Guerre de libération nationale. A la lumière des signes de reconnaissance et de soutien qui ont suivi l'annonce de sa formation le 19 septembre 1958, et qui ont émané de plusieurs capitales, le GPRA a intensifié ses activités dans le concert des nations et les ambassades accréditées pour s'imposer en tant que partie du conflit et en tant que représentant officiel. Il a eu à gérer des étapes cruciales dans le parcours de la révolution depuis sa formation jusqu'à la signature du cessez-le-feu en passant les différentes phases des négociations d'Evian. La création du GPRA aura ainsi constitué un moment fort dans la trajectoire de la guerre de libération pour mettre en échec les visées du système colonial et porter les aspirations d'un peuple militant et combattant dans les forums internationaux.

Il s'agissait aussi, estiment des historiens, de donner à la guerre de libération, à travers cette structure de la Révolution, un caractère de légitimité à travers une institution politique représentative du peuple algérien.

Dans un témoignage, le défunt Réda Malek, ancien chef du gouvernement et membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, a souligné, que le rôle de la diplomatie et de l'information du GPRA durant la guerre consistait à «expliquer au monde entier ce qui se passait en Algérie sous l'occupation française» et à «briser la conjuration du silence qui couvrait la révolution algérienne».

«Le GPRA est issu de l'évolution de la lutte du peuple algérien, de son unification et de sa détermination à se libérer du joug colonial. Il représentait la consécration de quatre années de guerre. Sa mission diplomatique et d'information ne consistait pas à faire de la propagande, mais à casser ce complot (français) contre l'indépendance de l'Algérie», a-t-il dit.

Il a affirmé, par la même occasion, que le GPRA «défendait, avec vigueur, les principes contenus dans la déclaration du 1er novembre 1954 et qu'il était «décidé à donner des prolongements politiques aux actions héroïques menées en Algérie et à expliquer les objectifs et les attentes du peuple algérien, ainsi que le sens de la révolution algérienne dans les forums internationaux». Pour marquer ce 60ème anniversaire de la création du GPRA, plusieurs activités, entre conférences et témoignages, sont prévues à travers le territoire national.

# Programme de la soirée

**TF1 20:00**

## Esprits criminels

Réalisateur : Glenn Kershaw  
Avec : Joe Mantegna, Kirsten Vangsness



La police de Washington sollicite l'aide du département des sciences du comportement à la suite d'un homicide. Andrew Hirota a été assassiné à son bureau. Sur le mur, le tueur a dessiné, avec le sang de la victime, le bâton d'Asclépios, symbole des professions médicales. L'équipe commence par interroger l'assistante financière d'Hirota, qui a été épargnée par l'assassin. Celle-ci mentionne un e-mail de menaces reçu avant le drame.

**france 2 20:00**

## Alex Hugo

Réalisateur : Olivier Langlois  
Avec : Samuel Le Bihan, Lionnel Astier



Alex Hugo découvre les cadavres d'Isabelle et d'Antoine Lefort dans un refuge de haute montagne. Celui-ci a décidé de mourir avec sa femme atteinte d'une maladie incurable. Dans sa lettre d'adieux, le couple demande à être incinéré. Les cendres devront être répandues au sommet de la montagne, au soleil levant. Tout le village est bouleversé par cette histoire d'amour tragique. Mais Alex est convaincu que quelqu'un a voulu se débarrasser des Lefort et comptait sur la crémation pour effacer les traces.

**france 3 20:10**

## La police de Vichy

Réalisateur : Laurent Joly



Laurent Joly et David Korn-Brzoza retracent les années noires de la police française entre 1940 et 1944 : la collaboration, la traque des communistes, les rafles de juifs, la résistance, la Libération, l'épuration. Grâce à des archives rares et au moyen de l'animation et de la création graphique, ce document redonne vie aux principaux responsables politiques et administratifs de l'institution policière de l'époque : Laval, Bousquet, Pucheu... Leurs paroles consignées, que ce soit dans des mémoires, des procès-verbaux d'audition ou de la correspondance, racontent de l'intérieur une histoire inédite de la police de Vichy.

**CANAL+ 20:05**

## Le prix du succès

Réalisateur : Teddy Lussi-Modeste  
Avec : Tahar Rahim, Roschdy Zem



Alors qu'il circule en voiture avec son frère Mourad, Brahim Mecheri, vedette de la scène française, est interpellé par un de ses fans, qui devient vite agressif, l'accusant d'avoir trahi le milieu d'où il vient. En dehors de ce type d'incident, le jeune homme mène une vie de rêve : épaulé par son frère, manager et fidèle soutien, sa compagne, Linda, qui est aussi sa metteuse en scène, sa carrière est prise en main par son agent, Hervé, qui voit grand. Seulement, Mourad, personnage imprévisible et parfois violent, a un entourage parfois encombrant et il souhaiterait s'investir plus auprès de Brahim, qui rejette ses suggestions.

**6 20:00**

## Le meilleur pâtissier

JEU 7 saisons / 50 épisodes



Dans l'épreuve du classique revisité imaginée par Cyril Lignac, les pâtisseries réinterprètent un gâteau emblématique du nord de la France : le Merveilleux. Pour l'épreuve technique, la recette des «gauf' du ch'Nord» leur est dictée par l'acteur et producteur Dany Boon. Enfin, pour l'épreuve créative, les candidats rendent hommage aux symboles nordistes (dentelle de Calais, carnaval de Dunkerque, baraque à frites...) sous la forme d'un gâteau, jugé par Quentin Bailly, champion du monde de pâtisserie 2013 et natif du Nord.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°1971

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3	5			7	8							
	8	6		9	5							
2			7									9
	7				1							
		3			9							
	5				2							
6			9		4							
	3	8	2		9							4
9	8			2	5		1	8	6			9

2	4			9	7		8	4	2			9	3
	1	2	7		4				3		1	2	8
9			4					9			6		2
	6				7				7				5
		1			2					4			2
	9								6				9
7				1					5				7
	2	3		8					2		4	8	1
1	6				7				3				8



«Nul n'est content de son sort, mais chacun est content de lui-même.»

Citation de Paul Brulat ; Les pensées choisies (1919)

## Mots croisés n°1971

- Horizontalement :**
- 1 - Système naturel de reconstitution
  - 2 - Berbéri
  - 3 - Pas très brillants - Passages de l'extérieur à l'intérieur
  - 4 - Effets d'efforts - Il sert à désigner - Place
  - 5 - Devant la science - Filets à alouettes - Epine de rose
  - 6 - Il prend des mesures - Egottoir
  - 7 - Remis mes chaussures en état
  - 8 - Affable - Soldat algérien
  - 9 - Sortie de la presse - Condamné par le concile de Nicée
  - 10 - Napperon - Partisan du dernier cri - Filets gazouillants

**Verticalement :**

- A - Présentes des similitudes
- B - Motté - Ornement de bassin
- C - Logis de bouquin - Flèche
- D - Emprisonnement
- E - Arrivé dans la famille - Moments de détente
- F - Sa tenue est légère - Donc à payer - Dans
- G - Otez les produits de lavage
- H - Il fallait être Hercule pour le séparer de la terre - Fils de Loth
- I - Fierté de cabot - Vieux monsieur
- J - Partie d'un ensemble - Perspicacité
- K - Soustraites - Confidance
- L - Condamnés par le concile d'Éphèse

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## CHAMPIONNAT MEDITERRANÉEN DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ET AÉROBIC : 15 pays dont l'Algérie attendus à Tunis

Quinze pays dont l'Algérie prendront part à la troisième édition du championnat méditerranéen de gymnastique artistique et d'aérobic juniors prévu les 21 et 22 septembre au palais des sports d'El Menzah (Tunis), ont annoncé les organisateurs mardi.

Outre la Tunisie (pays hôte) et l'Algérie, la compétition verra la participation du Maroc, l'Égypte, la Libye, le Liban, l'Italie, la France, l'Espagne, Malte, le Portugal, San Marin, Chypre, la Turquie et la Serbie. La première journée est réservée aux épreuves de gymnastique artistique filles, le matin, et à celles des épreuves masculines de gymnastique artistique et d'aérobic, l'après-midi. La deuxième journée est consacrée aux finales par agrès (filles et garçons) et d'aérobic.

## TENNIS / TOURNOI MAGIC HOTEL TOURS : L'Algérienne Yassamine Boudjadi débute contre la Française Josephine Boualem

La joueuse de tennis algérienne Yassamine Boudjadi affronte mardi soir la Française Josephine Boualem, au premier tour du tableau final du Tournoi professionnel féminin «Magic Hotel Tours», qui se déroule du 17 au 23 septembre 2018, sur les courts en surface rapide du Tennis Club de Monsanto (Tunisie), suivant le programme de compétition, dévoilé par les organisateurs.

Un match qui s'annonce difficile pour l'Algérienne de 22 ans, appelée à défier une joueuse plus expérimentée (25 ans), qui fut d'ailleurs classée tête de série N6 de ce tournoi, dont les gains s'élèvent à 15.000 USD.

Hanine Boudjadi, la soeur cadette de Yassamine (18 ans) s'était également inscrite pour cette compétition, avant de se désister au tout dernier moment et pour des raisons qui pour l'heure restent inconnues.

Ce tournoi a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, la Française Estelle Cascino (479e), l'Espagnole Andrea Lazaro Garcia (627e) et l'Italienne Claudia Giovine (655e). Les deux algériennes ne sont classées cependant que sur le plan national. Yassamine est deuxième alors que sa soeur cadette, Hanine est cinquième.

APS

## 2<sup>E</sup> SALON «SPOREFORM» : «Une opportunité pour redécouvrir les bienfaits de l'activité physique»

L'investissement dans le monde du sport, tant au niveau des structures que dans celui de l'activité physique, est «essentiel pour l'équilibre personnel, voire social» a indiqué mardi le directeur de l'Agence «Effectif Évènementiel» organisatrice du 2<sup>e</sup> salon du Sport et de la Remise en forme «SporEform» auquel une cinquantaine d'opérateurs et acteurs sportifs sont attendus du 24 au 29 septembre au Palais des Expositions (Safex) Alger.

SporEform-2018 vise à «mettre en synergie tout ce qui touche au sport, l'objectif étant surtout d'attirer les gens vers la pratique sportive, en leur offrant l'opportunité de faire connaissance avec les nombreuses disciplines pratiquées en Algérie, notamment celles considérées comme mineures par rapport au sport roi, le football», a souligné Omar Bedkane, directeur de l'agence «Effectif Évènementiel», lors d'une conférence de presse à la Safex.

Evoquant les bienfaits des exercices physiques, Omar Bedkane a fait savoir que celles-ci permettent d'absorber les énergies» indiquant

qu'«un simple jogging, par exemple, permet à la personne de mieux se sentir (...) sachant que la société moderne est +agressive+ du fait de ses agents polluants».

Dans l'esprit de «Mon Sport, ma Forme, ma Santé» le 2<sup>e</sup> salon SporEform permettra aux visiteurs de découvrir les «équipements, textiles, compléments alimentaires et coaching sportif» fournis par des exposants, outre la possibilité de participer à des plateaux d'animation organisés avec le concours de techniciens de diverses fédérations sportives. Les visiteurs du salon, notamment les enfants, auront le loisir de s'initier à des disciplines



sportives, relativement peu pratiquées, tels le tir à l'arc, l'escrime, le tennis de table, le badminton...etc.

Des exhibitions de sports de combat, disciplines très prisées en Algérie, sont prévues

à la veille de la clôture du Salon, avec l'organisation d'un «Master des Arts martiaux» en présence d'athlètes de huit disciplines dont le Taekwondo, Karaté, Judo, Vovinam viet vodao, Kung fu et Yoseikan budo.

## TENNIS : Réaménager le complexe «Kacem-Elimam» pour éviter aux clubs oranais de geler leurs activités

La Ligue oranaise de tennis (LOT) a demandé à ce que le complexe de tennis «Kacem-Elimam» soit rapidement réaménagé pour accueillir les huis clubs versés dans cette discipline et installés actuellement au complexe de Haï Essalem. Ce dernier sera fermé en décembre prochain pour être rénové en vue des jeux méditerranéens en 2021 à Oran.

Le président de la ligue oranaise de tennis, Djemaï Tedjini, a estimé mardi dans une déclaration à l'APS que le complexe «Belkacem Elimam» constitue la seule alternative pour éviter aux clubs de tennis oranais de geler leurs activités.

Cependant, il a regretté que ce complexe, relevant des biens de l'APC d'Oran et géré par le club local de l'ASPTT, soit dans un état critique depuis plusieurs

années. «Même le wali d'Oran, lors de sa récente visite au complexe de Haï Essalem, a ordonné au directeur de la jeunesse et des sports de faire le nécessaire pour que les athlètes installés dans ce site poursuivent leur travail le plus normalement au niveau du complexe Kacem Elimam» a précisé Tedjini.

Outre les huis formations domiciliées au niveau du complexe de tennis de Haï Essalam, cette infrastructure abrite également le siège de la Ligue oranaise de tennis, dont les membres vont également devoir déménager au complexe de l'ASPTT.

«Nous avons pu rendre la vie l'année passée à ce complexe en y organisant deux compétitions nationales majeures mais il a besoin encore de quelques tra-

voux de réaménagement, sauf que le club qui le gère n'a pas les moyens pour le faire, d'où la nécessité de l'intervention de la direction locale de la jeunesse et des sports», a encore souligné le président de la LOT.

Outre ses quatre courts de tennis, le complexe «Kacem Elimam» dispose aussi d'un terrain de basketball, d'une piscine semi-olympique et d'une salle de judo.

Cependant, et hormis les courts de tennis qui sont exploités, les autres installations sont à l'abandon depuis plusieurs années.

«Un véritable gâchis», commente Tedjini, souhaitant que ce complexe soit réhabilité, surtout à l'approche de la tenue à Oran de la 19<sup>e</sup> édition des jeux méditerranéens en 2021.

## TENNIS / TOURNOI MARABELLA BOWL (TABLEAU FINAL) : L'Algérienne Houria Boukholda éliminée au premier tour

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda a été éliminée au premier tour du tableau final du Marabella Bowl, un tournoi international «juniors» de Grade 5 qui se déroule du 17 au 22 septembre 2018, sur les courts en terre battue du Rivera Sport Club (Malaga / Espagne), après sa défaite par deux sets à un

contre l'Américaine Angelique Kattenberg.

L'Oranaise de 16 ans avait commencé par concéder le premier set (6-4), avant de se ressaisir dans le deuxième, qu'elle a difficilement remporté au tie-break (7-5), avant de retomber dans ses travers et de s'incliner dans le troisième (6-2).

Même dans le tableau double, l'aventure de l'actuelle 1427<sup>e</sup> mondiale a tourné court, puisque là-encore, elle a été éliminée dès le premier tour.

Boukholda avait fait équipe avec l'Espagnole Naroa Aranzabal avec laquelle elle s'est inclinée contre un tandem espagnol, composé de Maria Dolores Lopez Martinez et Elena

Rodriguez Pajares par deux sets à zéro : (6-2, 6-2).

La compétition a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, l'Espagnole Jessica Bouzas Maneiro (223e), l'Estonienne Carol Plakk (353e) et l'Allemande Ruxandra Schech (392e).

## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL JUNIORS : Un gain de 156 places pour l'Algérienne Houria Boukholda, désormais 1306<sup>e</sup> (ITF)

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda s'est hissée au 1306<sup>e</sup> rang mondial de la catégorie «juniors» après un gain spectaculaire de 156 places dans le nouveau classement de la Fédération internationale de tennis (ITF), dévoilé lundi soir par cette instance.

Chez les garçons, le prodige Youcef Rihane, qui n'est autre que l'actuel algérien le mieux classé sur le plan mondial de cette catégorie n'a gagné qu'une seule place cette semaine, se retrouvant ainsi au 153<sup>e</sup> rang. Pour ce qui est des autres tennismen algériens, la semaine a été nettement moins bonne, particulièrement

pour les éléments qui figurent dans le haut du tableau, avec une importante régression, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

En effet, Samir Hamza Reguig a perdu huit places, pour se retrouver 869<sup>e</sup>, au moment où ses compatriotes Matis Amier et Mohamed-Racym Rahim ont reculé de 18 places chacun, se retrouvant ex-aequo au 1673<sup>e</sup> rang. Même cas de figure chez les filles, où l'Oranaise Lynda Benkaddour se retrouve 162<sup>e</sup>, après la perte d'une place, au moment où Amina Ahlem Felloussa en a perdu neuf pour pointer désormais au 1574<sup>e</sup> rang mondial.

Il y a quinze jours, Samir Hamza Reguig, le deuxième algérien le mieux classé sur le plan mondial de la catégorie, avait réussi un gain spectaculaire de 242 places, avant d'enregistrer une légère régression dans les deux derniers classements de l'ITF. Le classement mondial «juniors» est toujours dominé par les Chinois, en l'occurrence Chun Hsin Tseng chez les garçons et Xiyu Wang chez les filles. Tseng devance l'Argentin Sebastian Baez (2e) et l'Américain Sebastian Corda (3e), alors que Wang même le bal devant l'Américaine Whitney Osuigwe (2e) et une autre Chinoise, Shuo Liang (3e).

## Phase zonale de la coupe d'Algérie inter-quartiers prévue demain et vendredi à Sidi Bel-Abbès

La phase zonale Ouest de la 6ème édition de la coupe d'Algérie inter-quartiers de football aura lieu demain et vendredi à Sidi Bel Abbès, a-t-on appris, hier, de la ligue de wilaya de sport pour tous et de proximité d'Oran.



Cette manifestation de deux jours, organisée par le ministère de la Jeunesse et des sports, en collaboration avec l'association «Ouled El-Houma», verra la parti-

cipation des représentants de six wilayas de l'Ouest de la zone trois à savoir, Oran, Ain Témouchent, Tlemcen, Mascara, Tiaret et Sidi Bel Abbès. Le vainqueur sera

qualifié à la phase finale de cette 6ème édition, prévue fin octobre à Alger. Celle-ci regroupera les vainqueurs des autres zones en plus une équipe de la communauté algé-

rienne en France. La phase finale coïncidera avec les festivités célébrant le 64e anniversaire du déclenchement de la révolution 1er novembre 1954.

### LIGUE 1 ET 2 MOBILIS:

## 2 licences d'entraîneurs par saison et par club

La Ligue de football professionnel (LFP) a rappelé hier aux clubs de Ligue 1 et 2 Mobilis qu'elle n'accordera que deux licences d'entraîneurs (au maximum) par club et par saison conformément à la décision prise par les membres du Bureau fédéral lors la réunion statutaire du 30 juillet 2018 tenue

au Centre technique national de Sidi Moussa, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition.

Cette décision concerne aussi bien les Seniors que les autres catégories « afin d'assurer une stabilité au niveau des staffs techniques de nos clubs de football,

précise la même source. Certains clubs des deux ligues professionnelles sont déjà à leur second entraîneur alors que le championnat n'est qu'à sa sixième journée. Et à ce rythme certaines équipes risquent de finir la saison en mai prochain sans entraîneur en chef.

### LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE RETOUR) WA CASABLANCA- ES SÉTIF:

## Le Seychellois Bernard Camille au sifflet

L'arbitre international seychellois Bernard Camille dirigera la rencontre entre le WA Casablanca et l'ES Sétif prévue le 21 septembre à 21h00 au complexe Mohamed V de Casablanca pour le compte des quarts de finale retour de la Ligue des champions, a indiqué hier la Confédération africaine de football.

Le directeur de jeu seychellois, de retour d'une

blesseure, sera assisté par ses deux compatriotes, Hensley Danny Petrouse et James Fedrick Emile. Au match aller disputé le 14 septembre dernier, l'ES Sétif avait battu les Marocains du WAC 1-0 grâce à un but de l'Ivoirien Isla Daoudi Diamond. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera en demi-finale le vainqueur de l'autre quarts de finale entre Al Ahly et



Horoya qui avaient fait la manche aller à Conakry.

### LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE RETOUR):

## Abid Charef arbitrera TP Mazembe- Primeiro Agosto



Un trio arbitral algériens sous la conduite de Mehdi Abid Charef

officiera le quart de finale retour de la Ligue des champions entre les Congolais du TP Mazembe et les Angolais de Primeiro Agosto prévu le vendredi 21 septembre à 15h00 à Lubumbashi, a indiqué hier la Confédération africaine de football

(CAF). Le directeur de jeu algérien sera assisté par ses deux compatriotes: Abdelhak Etchaili et Mokrane Gourari.

Au match aller disputé samedi dernier à Luanda, les deux équipes s'étaient séparées sur un score vierge (0-0). Le vainqueur de cette double confrontation affrontera en demi-finale, le vainqueur de l'autre quart de finale entre les Tunisiens de l'ES Tunis et l'ES Sahel. L'Espérance a remporté la manche aller disputé à Rades sur le score de 2 à 1.

### LIGUE 1 MOBILIS /USM BEL-ABBÈS :

## Enième report de l'AG des actionnaires, la crise perdure

L'assemblée générale des actionnaires de la société sportive de l'USM Bel Abbès, prévue lundi soir, a été de nouveau reportée, plongeant encore ce club, toujours sans président, dans la crise, a appris l'APS de la formation de Ligue 1 de football Mobilis.

Depuis la démission du président du Conseil d'administration du club, Okacha Hasnaoui, il y a de cela près d'un mois, toutes les tentatives de réunir les actionnaires de la société sportive ont été vaines. Cette situation s'est répercutée négativement sur les résultats techniques de l'équipe de la «Mekerra», auteur d'un départ raté en championnat et qui risque de lui coûter cher si elle ne venait pas de se racheter dans les meilleurs délais.

En effet, l'USMBA est positionnée au bas du classement avec trois points seulement récoltés grâce à une seule victoire depuis l'entame de cet exercice, contre quatre défaites, dont la dernière en date sur le terrain du CS Constantine (3-0), pour le compte de la 5e journée.

Cette défaite a d'ailleurs provoqué un véritable tollé dans les milieux du club, alors que l'entraîneur Moez Bouakaz et ses joueurs, eux, ont justifié leurs contre-performances jusque-là par «l'absence d'aucune motivation des dirigeants signalés aux abonnés absents», selon les déclarations de l'entraîneur suisse-tunisien.

Les actionnaires de la société sportive de l'USMBA tentent à présent d'y remédier avant qu'il ne soit trop tard, d'où leur décision d'appeler à un nouveau rendez-vous fixé pour mercredi, affirme-t-on de même source, ajoutant que les membres de l'AG souhaitent pour l'occasion la présence du président démissionnaire, sachant que ce dernier campe toujours sur sa position de rendre le tablier.

Outre la nomination d'un nouveau boss, il sera également question de désigner un nouveau directeur général, après la démission aussi de Mustapha Larbaoui, le deuxième à avoir occupé ce poste depuis l'intersaison, indique-t-on encore.

L'USMBA, qui a remporté la Coupe d'Algérie en fin de saison passée, participera pour la deuxième fois de son histoire à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine, rappelle-t-on.

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE):

## Al Masry SC mercredi en Algérie pour affronter l'USM Alger

L'entraîneur de la formation égyptienne d'Al Masry SC Hossam Hassen a retenu 18 joueurs pour le déplacement en Algérie prévu mercredi en prévision du quart de finale retour de la Coupe de la Confédération de football contre l'USM Alger dimanche à 20h00 au stade 8 mai 45 de Sétif, a indiqué le club hier sur sa page officielle Facebook.

La liste est marquée par la présence de tous les joueurs ayant pris part au match aller disputé dimanche dernier à Port Saïd et remporté sur le score de 1 à 0 grâce à une réalisation du joueur palestinien Mahmoud Wadi (54). En revanche, l'équipe d'Al Masry SC sera une nouvelle fois privée des services de son joueur nigérian Emika Ezy absent depuis trois semaines à cause d'une blessure et qui toujours aux soins, selon la même source.

Lors de son séjours à Sétif, la formation égyptienne prendra ses quartiers à l'hôtel «Novotel» avec au programme plusieurs séances d'entraînement. Par ailleurs, la direction du club d'Al Masry a refusé une prime d'un 1/2 million de livres égyptiennes offerte par le président de l'Union arabe de football Turki Al Sheikh à son club suite à sa victoire contre l'USM Alger (1-0) en match aller.

APS

## LIGUE 1 MOBILIS (6E JOURNÉE/MATCH DÉCALÉ): Match nul entre l'ES Sétif et le DRB Tadjenanet (1-1)

L'ES Sétif a fait match nul avec le DRB Tadjenanet (1-1), mi-temps (0-0) en match décalé de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputé lundi soir, au stade 8 mai 45 de Sétif.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Bakir (68') pour l'ESS et Hammouche (74') sur penalty pour le DRBT. Cette victoire permet aux Sétifiens, de s'installer en deuxième position du classement avec un total de 11 pts, en compagnie du NAHD.

Alors que le DRBT reste scotché à la 14e place avec 4 pts au compteur. La dernière rencontre au programme de cette journée, USM Bel-Abbes-USM Alger, se jouera le 11 octobre en raison de la participation du club algérois à la Coupe de la Confédération de football (CAF).

### Résultats et classement.

Vendredi, 14 septembre :

AS Ain M'lila - CS Constantine 0-0

### Samedi, 15 septembre :

CR Belouizdad - Olympique de Médéa 0-1

MO Béjaïa - NA Hussein Dey 1-2

Paradou AC - MC Oran 3-2

JS Saoura - CABB Arrérídj 0-1

### Dimanche, 16 septembre :

MC Alger - JS Kabylie 0-5

### Lundi, 17 septembre :

ES Sétif - DRB Tadjenanet 1-1

### Jeudi, 11 octobre :

USM Bel-Abbes - USM Alger (18h00)

### Classement

	Pts	J
1). JS Kabylie	12	6
2). ES Sétif	11	6
-). NA Hussein Dey	11	6
4). USM Alger	9	4
-). AS Ain M'lila	9	6
-). CS Constantine	9	6
-). Paradou AC	9	6
8). MO Béjaïa	8	5
-). MC Alger	8	6
10). JS Saoura	7	6
-). O. Médéa	7	6
12). CABB Arrérídj	6	6
13). MC Oran	5	6
14). DRB Tadjenanet	4	6
15). USM Bel-Abbes	3	5
16). CR Belouizdad	2	6

NDLR: Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'lila devant le CRB sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

## PREMIER LEAGUE

### ANGLAISE - WEST HAM :

## Wilshere opéré avec succès d'une cheville

Le milieu de terrain international anglais des Hammers de West Ham, Jack Wilshere a été opéré «avec succès» d'une cheville et «pourra bientôt entamer sa rééducation», a annoncé le club de Premier League. L'ancien joueur des Gunners d'Arsenal (26 ans) sera cependant éloigné des terrains pendant «environ six semaines», ont précisé par ailleurs certains médias anglais.

«Lundi, Jack Wilshere a subi une intervention chirurgicale à Londres. C'était pour un problème mineur et tout s'est bien passé», avait annoncé dès lundi soir le responsable médical du club, Richard Collinge, cité dans un communiqué des Hammers.

«Nous pensons qu'il n'aura besoin que d'une courte période de repos avant d'entamer sa rééducation», a poursuivi le club à propos de l'international anglais aux 34 sélections.

APS

## LIGUE 2 MOBILIS (6E JOURNÉE): L'USM Annaba sanctionnée de deux matches à huis clos (LFP)

L'USM Annaba a écopé de deux matches à huis clos pour Jets des projectiles sur l'aire du jeu, envahissement de terrain et dégradations du matériel lors de la rencontre face à la JSM Skikda (0-0) disputée le 14 septembre dernier pour le compte de la sixième journée de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.



Outre le huis clos, l'USM Annaba est tenue de rembourser au gestionnaire du stade les frais des dégâts occasionnés à l'intérieur du stade. L'USM Annaba écope également d'une amende de 200 000 DA, précise la même source. Après cette sanction,

le nouveau promu disputera ces deux prochains matches à domicile sans son public. D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé deux matches de suspension au joueur du NA Hussein-dey Khat Abdelghani, exclu pour faute grave

lors du match de son équipe contre le MO Bejaïa joué samedi dernier au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaïa pour le compte de la 6e journée de Ligue 1 Mobilis. De son côté, le joueur du MO Bejaïa Kadri Mahdin, exclu pour cumul de cartons pour

contestation de décision plus jeu dangereux a écopé d'un (01) match de suspension ferme en sus de l'avertissement reçu au cours de la rencontre comptabilisé comme avertissement simple plus 30.000DA d'amende.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'ASIE (QUARTS DE FINALE RETOUR): Bounedjah envoie Al Sadd en demi-finale

L'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, auteur d'une passe décisive et d'un but dans le temps additionnel, a largement contribué à la qualification de son équipe Al Sadd pour les demi-finales de la Ligue des champions d'Asie après un 1/4 de finale retour compliqué face aux Iraniens d'Esteghlal (2-2) lundi à Doha.

Vainqueurs en déplacement (1-3) lors du match aller à Téhéran, les coéquipiers de l'Espagnol Xavi ont bien entamé la rencontre avec une ouverture du score de Akram Affif à la 27e

minute sur un service de Bounedjah. Nullement découragés, les Iraniens ont égalisé après une faute de main du gardien Barsham (32'), avant que Tabrizi d'un joli but donne l'avantage à son équipe (49').

A 1-2 il ne fallait plus qu'un seul but aux iraniens pour aller en prolongation mais Al Sadd a bien résisté et sur un superbe contre lancé par Xavi, Bounedjah parti de sa moitié de terrain à toute vitesse et lance astucieusement encore une fois Affif d'un extérieur du pied, ce dernier se fait

faucher dans la surface et Bounedjah transforme le penalty (90'+2').

Score final 2-2 (5-3 sur les deux matchs).

En demi-finale, Al Sadd affrontera l'équipe iranienne de Persepolis qui a sorti l'ancienne équipe de Djamel Belmadi, Al Duhail (0-1, 3-1) dans l'autre quarts de finale.

Avec son penalty transformé, Baghdad Bounedjah consolide sa place de meilleur buteur de la compétition avec 12 buts.

## CORRUPTION:

## L'arbitre sénégalais Daouda Guèye blanchi par la CAF

L'arbitre sénégalais Daouda Guèye, qui faisait l'objet d'accusations de corruption, a été totalement blanchi ce lundi, annonce un communiqué de la Confédération africaine de football (CAF). Sus-

pendu provisoirement par la Confédération africaine de football (CAF), en août dernier, Guèye devait faire face à un jury disciplinaire de l'instance africaine. «C'est officiel, je viens d'être saisi il y a peut-être

une heure, confirme le président de la Commission centrale des arbitres de la Fédération sénégalaise de football, Amadou François Dièye. «Ca nous fait énormément plaisir. C'était très dur et très dif-

icile, surtout après les parcours qu'on a fait lors de la Coupe du monde. C'était très dur pour les arbitres du Sénégal et le football sénégalais « a-t-il déclaré à la presse locale.

## Débuts réussis pour Maradona en tant qu'entraîneur des Dorados au Mexique

La star du football argentin Diego Maradona a réussi ses débuts en tant qu'entraîneur des Dorados de Sinaloa, une équipe de deuxième division mexicaine, grâce à une large victoire (4-1) lundi soir face aux Cafetaleros Tapatula.

Même si Maradona était au centre de l'attention, c'est bien l'Equatorien Vinicio Angulo, portant le numéro 10 du légendaire argentin, qui s'est illustré sur le terrain, en réussissant un triplé.

Dans un stade pas aussi plein qu'on

aurait pu l'espérer - un peu plus de 10.000 spectateurs pour une enceinte pouvant en contenir 20.000 - l'équipe du "Pibe de oro" a ainsi remporté sa première victoire de la saison et pointe désormais en 10e position de la D2 mexicaine. "Nous avons joué un grand match. (...) Certains ont dit que Maradona n'était plus bon pour rien (...), maintenant, ils ont vu que je savais m'y prendre", a déclaré l'Argentin à la fin de la rencontre.

Avant d'ajouter d'un ton plus me-

suré: "Nous n'avons encore rien gagné, il ne s'agit que d'un seul match, il nous en reste encore plein. (...) C'est juste un beau rêve qui a commencé" avec cette victoire. Ancien sélectionneur de l'Argentine de 2008 à 2010, Maradona, 57 ans, avait quitté en avril dernier son poste d'entraîneur du Al-Fujairah SC, un club émirati de deuxième division, après 22 matches. Il a par ailleurs été nommé récemment président du club de Brest au Bélarus.

**HEUNG-MIN SON DANS LE VISEUR DU BAYERN**

En vue de la prochaine saison, la formation du Bayern Munich aurait dans l'idée de rajeunir son effectif offensif. Selon Calciomercato, un nom aurait déjà été coché par le géant bavarois. Il s'agit de Son Heung-Min. Sous contrat avec Tottenham, le sud-coréen est un membre important des Spurs. Son entraîneur Mauricio Pochettino aime son profil et l'utilise régulièrement. Une chose est sûre, pour boucler un tel transfert, les champions d'Allemagne vont devoir y mettre le prix. Le club londonien ne souhaite pas vendre son joueur sauf si une offre mirobolante arrivait.



**Bernardo Silva : «J'espère faire mieux que la saison dernière»**

Après une saison d'adaptation chez les Citizens, Bernardo Silva montre toute l'étendue de son talent sous les ordres de Pep Guardiola.

La machine Manchester City est déjà en marche. Tel un rouleau compresseur, les Citizens impressionnent déjà en Premier League. Pep Guardiola peut compter sur plusieurs satisfactions dans son effectif en ce début de saison dont Bernardo Silva, devenu titulaire plus régulièrement dans l'esprit de l'Espagnol et flamboyant lors du succès de Manchester City face à Fulham. L'ailier de Manchester City s'attendait à une saison plus facile, après avoir vécu une année d'adaptation en Angleterre : "La deuxième saison est toujours plus facile que la première. Lorsque vous changez, c'est toujours plus difficile. Vous devez vous adapter à la manière dont joue votre équipe, vous devez vous adapter à vos coéquipiers, à la ligue, aux arbitres".

**Dybala vers le Real ?**

L'arrivée de Cristiano Ronaldo (33 ans) a déjà provoqué le départ de Gonzalo Higuain (30 ans). Elle pourrait aussi aboutir à celui de Paulo Dybala (24 ans).

D'après Don Balon, l'Argentin ne devrait pas être retenu, lors du mercato hivernal, et le Real Madrid serait disposé à mettre une belle somme pour le recruter. Le média évoque le montant de 120 millions d'euros. Dybala a disputé 3 rencontres, depuis la reprise de la Serie A, mais n'est pas parvenu à inscrire le moindre but ou à délivrer une passe décisive. Il pourrait donc rebondir en Liga.

**MOURINHO ESPÈRE PROLONGER 4 JOUEURS**

Manchester United affole les informations mercato ces derniers jours. Alors que José Mourinho veut Ozile et Icardi, que Pogba serait sur le point de partir en janvier, The Special One a annoncé les probables prolongations de contrat de 4 joueurs, rien que ça. En effet, le Portugais a confié à Sky Sports vouloir conserver Luke Shaw, Ashley Young, Juan Mata et Ander Herrera. «J'espère qu'ils vont rester. L'évolution de Luka Whaw nous fait croire qu'il est sur le bon chemin. Juan Mata et Ander Herrera, bien qu'ils ne jouent pas beaucoup, sont des pièces uniques dans notre football moderne et j'espère aussi les garder».



**La direction veut prolonger David Luiz**

L'état-major de Chelsea désire offrir un nouveau contrat à David Luiz, lié jusqu'en juin 2019 avec les Blues. Dicit le Daily Mirror, le club de la capitale londonienne souhaite entamer les pourparlers avec le défenseur brésilien. Le footballeur de 31 ans est prêt à poursuivre sa carrière à Stamford Bridge et veut qu'un accord soit trouvé avant le mois de janvier 2019. Sous les ordres de Maurizio Sarri, l'ancien joueur du PSG a été titularisé à l'occasion des cinq premières journées de Premier League.



## FÊTE NATIONALE DU CHILI Le Président Bouteflika félicite le Président Sébastien Pinera Echenique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitation à son homologue chilien, Sébastien Pinera Echenique, à l'occasion de la célébration de l'indépendance de son pays, dans lequel il l'a assuré sa disponibilité à œuvrer, avec lui, au renforcement des relations d'amitié qui unissent les deux pays. «La célébration par votre pays du 208<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous même, de progrès et de prospérité pour le peuple chilien ami», a écrit le président de la République. «En cette occasion, je tiens à vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer, avec vous, au renforcement des relations d'amitié qui unissent nos deux pays, et à la promotion d'une coopération bilatérale mutuellement bénéfique», a-t-il ajouté.

## FÊTE DE ACHOURA: La journée du jeudi 20 septembre chômée et payée

La journée du jeudi 10 Moharram 1440 de l'Hégire correspondant au 20 septembre 2018, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué lundi la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué.

"A l'occasion de la Journée d'Achoura et conformément à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963 et modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la Journée du jeudi 10 Moharram 1440 de l'Hégire, correspondant au 20 septembre 2018, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts



juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la Direction générale de la Fonction publique.

Toutefois les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté, précise-t-on de même source.

## MDN

## Gaïd Salah en visite de travail aujourd'hui au siège du commandement des forces aériennes



Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, aujourd'hui, une visite de travail au siège du commandement des Forces aériennes pour présider la cérémonie d'installation du nouveau commandant de ces forces, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP),

effectuera demain mercredi 19 septembre 2018, une visite de travail au commandement des Forces aériennes», précise la même source. «Monsieur le Général de corps d'Armée, présidera, au nom de Son Excellence, monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie d'installation du Général-Major Boumaïza Hamid, en qualité de commandant des Forces aériennes, en remplacement du Général-Major Lounes Abdelkader, mis à la retraite», ajoute le communiqué.

## SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ Installation des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires et fin de l'opération d'affectation des praticiens spécialistes

L'ensemble des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, lauréats du concours organisé au titre de l'année 2018, seront installés dans leurs services respectifs au courant de cette semaine, indique un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, qui annonce en même temps la

fin de l'opération d'affectation des praticiens spécialistes de la promotion 2018, assujettis au service civil.

Le ministère «informe de l'installation durant cette semaine, de l'ensemble des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, lauréats du concours organisé en collaboration avec le ministère de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche scientifique, au titre de l'année 2018, dans leurs services respectifs, aux postes supérieurs de chefs de services hospitalo-universitaires», précise la même source.

Par ailleurs, le ministère de la Santé «informe de la fin de l'opération d'affectation des praticiens spécialistes (promotion 2018) assujettis

au service civil, dont le nombre a atteint 1.334», soulignant «les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée cette opération». «Le traitement d'éventuels recours se fera au cours des dix jours suivant le dernier délai des dépôts de ces derniers, à compter du 27 septembre 2018», précise la même source.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME : Destruction de 6 casemates et 2 bombes artisanales à Bouira, Skikda et Oum El-Bouaghi

Six casemates pour terroristes contenant 80 kg de produits chimiques servant à la fabrication des explosifs et deux bombes de confection artisanale ont été détruites lors des opérations de recherche et de ratissage menées lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas de Bouira, Skikda et Oum El Bouaghi, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à des opérations de recherche et de ratissage menées distinctement à Bouira (1ère région militaire), Skikda et Oum El Bouaghi (5ème RM), des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 17 septembre 2018, deux (02) bombes de confection artisanale et six (06) casemates pour terroristes contenant (80) kilogrammes de produits chimiques servant à la fabrication des explosifs, ainsi que des denrées alimentaires, des effets vestimentaires, des médicaments et divers ob-

jets», a souligné le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, a poursuivi la même source, «des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, à Tlemcen (2ème RM) et à Bejaïa (5ème RM), trois narcotraffiquants en possession de 31,4 kilogrammes de kif traité, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont appréhendé, à In Guezzam et à Bordj Badji Mokhtar (6ème RM), 3 orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, 2 groupes électrogènes, 3 marteaux piqueurs et un téléphone satellitaire».

Selon la même source, 11.425 unités de tabac ont été également saisies à El-Oued (4ème RM) et à Tlemcen (2ème RM). D'autre part, des Gardes-côtes «ont déjoué à El-Kala (5ème RM), une tentative d'émigration clandestine de 6 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, alors que 56 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et à Ghardaïa», conclut le MDN.

## BÉJAÏA

## Des milliers de personnes aux funérailles de Djamel Allam

Des milliers de personnes ont accompagné, hier, à sa dernière demeure, l'icône de la chanson kabyle, Djamel Allam, décédé samedi dernier dans un hôpital parisien (France) suite à une longue maladie, à l'âge de 71 ans.

Arrivée en début de matinée à l'aéroport «Abane Ramdane», la dépouille a été immédiatement transportée par un cortège funéraire au hall du théâtre «Abdelmalek Bouguermouh» où, deux heures durant, elle a été exposée au public, venu en grand nombre pour lui rendre un dernier hommage.

Il y avait sa famille proche, notamment ses deux enfants Nazim et Salim, de hauts cadres de l'état dont le ministre de la culture, Azzidine Mihoubi et celui de la jeunesse et des sports, Mohamed Hattab ainsi que son prédécesseur, Ali Ould El Hadi, des élus nationaux et locaux, et une pléiade d'artistes et d'amis de l'artiste défunt.

Ait Menguellat, Safy Boutella, Amor Abdennour, Kamel Hamadi, Hafid Djemai, Malika Doumrane entre autres artistes, étaient présents pour rendre un dernier hommage au grand artiste.

Au bord des larmes, la chanteuse



Malika Domrane a entonné un achawik (un chant kabyle triste) en guise d'adieu. Ceux qui ont connu de près le défunt ont loué ses qualités humaines, artistiques ainsi que le patriotisme de celui qui a porté la voix de la chanson algérienne aux quatre coins du monde.

«C'est un grand artiste, un ami. C'est son legs qui va parler pour lui», dira simplement Ait Menguellat, qui ne doute pas que l'héritage laissé par Dja-

mel Allam va inspirer les jeunes talents. Très ému, Safy Boutella a tenu pour sa part, à mettre en relief «le talent, l'humour, l'humanisme et le sens de la justice» de l'artiste qu'il considère comme un «frère», exprimant sa «profonde douleur» provoquée par sa perte.

Son ami Hafid Djemai a pour sa part relevé que «le talent fou de Djamel n'a pas été le fruit d'un quelconque hasard, mais forgé au contact de grand artistes», citant notamment Saddek Abdjaoui, son mentor, Léou ferré, Brassens, Jean Ferrat et Renaud, entre autres. «C'est un artiste au parcours propre, qui a beaucoup créé et innové sur plusieurs registres. Il était pluriel et féru de bons mots» ajoutera pour sa part Kamel Hamadi, emboitant le pas au ministre de la culture qui a souligné que la perte de Djamel Allam constitue «une grande douleur pour le pays». Visiblement affectée mais digne, la foule n'a pas tari d'éloges à l'interprète de «Uretrugh» (ne pleurez pas). Une façon de respecter le dernier voyage de l'artiste pour le garder éternellement dans son cœur.